

Europaskolen · Europäische Schule · Εύρωπαϊκό Σχολείο
European School
Ecole Européenne · Scuola Europea · Europese School



LUXEMBOURG - BRUXELLES / BRUSSEL I & II - MOL
VARESE - KARLSRUHE - BERGEN - MÜNCHEN - CULHAM

Europaskolen · Europäische Schule · Εύρωπαϊκό Σχολείο
European School
Ecole Européenne · Scuola Europea · Europese School

PÆDAGOGISK BULLETIN
PÆDAGOGISCHE ZEITSCHRIFT
ΠΑΙΔΑΓΩΓΙΚΟ ΔΕΛΤΙΟ
PEDAGOGICAL BULLETIN
BULLETIN PEDAGOGIQUE
BOLLETTINO PEDAGOGICO
PEDAGOGISCH TIJDSCHRIFT

No 77

F E B R U A R
F E B R U A R
ΦΕΒΡΟΥΑΡΙΟΣ
F E B R U A R Y
F E V R I E R
F E B B R A I O
F E B R U A R I

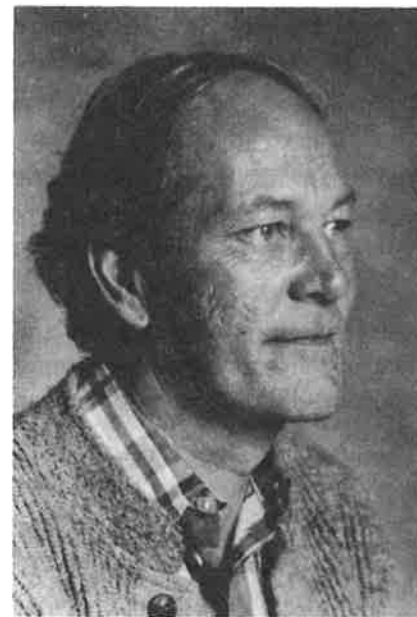
1982

LUXEMBOURG - BRUXELLES / BRUSSEL I & II - MOL
VARESE - KARLSRUHE - BERGEN - MÜNCHEN - CULHAM

**INHOLDSFORTEGNELSE - INHALT - ΠΕΡΙΕΧΟΜΕΝΑ
INDEX - SOMMAIRE - INDICE - INHOUD**

IN MEMORIAM	3
Leopold SOMERS (O.S. Sørensen - Culham)	4
Pol is dood (J. Eggen - Luxemburg)	5
Pol est mort (J. Eggen - Luxembourg)	6
Lieber Pol I (J. Schilperoort - Luxembourg)	7
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE MATERNELLE: UN DOMAINE NOUVEAU POUR LA COOPERATION EUROPEENNE (J. Dersch, A. Vigano, M. Weijtens - Varese)	8
EUROSPORT MOL 81 (Nadine en Jan Legein - Mol)	12
PEDAGOGIE DU PROJET? OUI, MAIS... (R. Gobert - Bergen)	16
DU LUDIQUE A LA COGNITION (J.P. Godfroy - Karlsruhe)	23
DE L'ADAPTATION A LA REUSSITE (J.P. Godfroy - Karlsruhe)	24
APPORTS DE L'ECOLE EUROPEENNE DE MOL A L'ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DU RESEAU DES ECOLES-PILOTES DE LA COMMUNAUTE (S. Cassagne - Mol)	25
TAGUNG DES OBERSTEN RATES (10. und 11. Dezember 1981) MEETING OF THE BOARD OF GOVERNORS (10 and 11 December 1981)	
REUNION DU CONSEIL SUPERIEUR (10 et 11 décembre 1981)	
Ernennung von Mitgliedern des Inspektionsausschusses	I
Appointment of members of the Board of Inspectors	I
Nomination de membres du Conseil d'inspection	I
Ernennung des Stellvertretenden Direktors für die Grundschule in Bergen	III
Appointment of the Deputy Head for the primary section of Bergen	III
Nomination de l'Adjoint du Directeur pour le cycle primaire de Bergen	III
Leerplan Moedertaalonderwijs Nederlands	V
Lehrplan für alte Sprachen an den Europäischen Schulen	IX
ORIENTATION DES ELEVES QUI N'ACHEVENT PAS LE CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT GENERAL	28
BERICHT DES VORSITZENDEN DES INSPEKTIONSAUSSCHUSSES FÜR DIE HÖHERE SCHULE ÜBER DAS SCHULJAHR 1980/1981	40
REPORT BY THE CHAIRMAN OF THE BOARD OF INSPECTORS (SECONDARY) FOR THE 1980-1981 SCHOOL YEAR	46
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'INSPECTION SECONDAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1980-1981	52
BERICHT DES VORSITZENDEN DES INSPEKTIONSAUSSCHUSSES FÜR DEN PRIMARBEREICH ÜBER DAS SCHULJAHR 1980-1981	58
REPORT ON 1980-1981 SCHOOL YEAR BY THE CHAIRMAN OF THE BOARD OF INSPECTORS (PRIMARY-KINDERGARTEN SECTIONS)	66
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1980-1981	73
CORRESPONDANTS LOCAUX	81
PERSONALIA	82
ERRATUM	83

IN MEMORIAM Leopold Somers



Jeg savner dig. — Og det er vi mange, der gør. — Ikke blot på Europaskolen i Culham, hvor du har adskillige venner, men også på de øvrige skoler. Jeg håber, at du i din tid i Europaskolerne ofte har mærket, at vi er mange, der holder af dig. Selvom jeg ved, at det som regel er den slags følelser, vi mennesker sjældent får givet udtryk for.

Selv må jeg erkende, at siden jeg modtog meddelelsen om, at du ikke var mere, har du dagligt været i mine tanker. Og spørgsmålet melder sig, om jeg nu selv har ladet dig mærke, hvor meget jeg sætter pris på dig; hvor meget du betyder for mig.

Jeg holder af din varme, venlige og omsorgsfulde måde at være på. Din positive interesse og tro på dine medmennesker, — og her især vore yngste og mest sårbare medborgere; dine elever. Du udviser medmenneskelig tolerance og har forståelse for fejlbarlighed.

*Kære Pol,
gode ven,*

*.... jeg fatter ikke, at du ikke er mere,
— det er så urimeligt.*

*Ole Seyffart SØRENSEN
(Culham)*

Leopold Somers

I miss you, as we all do, not only at the European School in Culham, where you have several friends, but also in the other schools. I hope, that you have often felt that many of us in the European Schools count you as a friend, although I realize that such feelings are seldom expressed openly.

I realize now that since I received the news that you are no longer with us, you have constantly been in my thoughts, and now I am wondering if I have ever made you understand how much I appreciate you as a person and how much you mean to me.

I like your warm, friendly and sympathetic manner, your positive interest and belief in your fellow man, — and of course particularly in our youngest and most vulnerable people, your pupils. You show an understanding tolerance of human nature and a ready sympathy for human failings.

Dear Pol,

good friend,

... I fail to believe that you are no longer with us,

— it is so unjust.

Ole Seyffart SØRENSEN
(Culham)

Pol is dood.

*Dit ontstellende bericht vernamen wij die ochtend bij het binnengaan van de school.
Het was moeilijk te vatten en groot was de verslagenheid.*

*Het is voor mij moeilijk over Pol te schrijven, hem in de verleden tijd te plaatsen ;
daarvoor is hij nog te zeer tegenwoordig.*

*Elk ogenblik verwacht men hem nog beneden aan de trap te vinden, de deur van
zijn klas te zien opengaan.*

*Die avond was hij op weg naar een repetitie, waarschijnlijk in gedachten reeds
daar aanwezig of denkend aan de concerten voor het komende weekeinde, toen
die noodlottige aanrijding plaatsvond.*

*Vooraf het laatste jaar werd er vaak een beroep op hem gedaan en was hij vaak
op weg. Concerten in Luxemburg en Nederland, directie van koren of begeleiding
van diensten in een dorpskerk.*

*Nog die donderdagmiddag had hij besprekingen gevoerd voor een kerstviering
op school.*

*Ik geloof niet dat er feesten op school geweest zijn waar hij met zijn muziek
ontbrak. En als er niets te vieren viel, dan organiseerde hij iets met de kinderen,
omdat het, naar zijn mening te stil werd.*

*Zeventien jaar lang heeft hij het muziekonderwijs gestimuleerd en was hij hier in
Luxemburg van grote betekenis.*

*Pol was blijmoedig, optimistisch en onbezorgd, zonder zorgeloos te zijn ; want
naarmate hij ouder werd, zocht hij steeds meer de perfectie.*

*Hij had er de laatste tijd behoefte aan hardop te zeggen dat hij gelukkig was. En
deze gemoedsstemming wist hij op anderen over te brengen, op de mensen, met
wie hij in contact kwam, de kinderen van zijn klas, in de muziek.*

*Studie benauwde hem. Hij had voor vele dingen een feeling en hij kon zich alleen
maar geven, zoals hij innerlijk was. In deze overdracht was hij meesterlijk.*

*Wanneer al de snaren van mijn leven
gestemd zullen zijn, mijn meester
dan zal bij elke van Uw aanrakingen
de muziek der liefde weerklinken.*

Deze tekst van Tagore werd gekozen voor zijn memento.

*Bij hem thuis, waar de kalender stil was blijven staan, stond onder 19 november
het volgende te lezen, toevalligerwijs eveneens van Tagore.*

*God wacht om zijn eigen bloemen terug te vinden
als gaven uit mensenhanden.*

Pol laat een grote leegte achter.

J. EGGEN
(Luxemburg)

Pol est mort.

Cette consternante nouvelle, nous l'apprenions ce matin-là, en arrivant à l'école. Emus, accablés, nous avions de la peine à le croire.

Il m'est difficile de parler de Pol au passé ; il est encore si présent.

A chaque instant, on s'attend à le rencontrer au bas de l'escalier, à voir s'ouvrir la porte de sa classe.

Ce soir-là, il était en route pour une répétition de chant. Sans doute s'y voyait-il déjà en pensée ou songait-il aux concerts du week-end à venir, lorsque se produisit la collision fatale.

Cette dernière année surtout, on faisait souvent appel à lui et il était fréquemment en route : concerts à Luxembourg et aux Pays-Bas, direction de chorales, service religieux dans une église de village. Et ce jeudi-là, il avait encore participé dans l'après-midi à la mise sur pied d'une fête de Noël à l'Ecole.

Je ne pense pas qu'il y ait eu de fête à l'Ecole sans Pol et sa musique. Et si les occasions de fêtes venaient à manquer, il en imaginait une avec les enfants, pour relancer l'animation.

Dix-sept années durant, il a stimulé l'enseignement de la musique à l'Ecole et acquis dans ce domaine une réputation grandissante à Luxembourg.

Pol était d'humeur gaie, optimiste. Il paraissait sans souci mais il n'était pas insouciant, car à mesure qu'il avançait en âge, il s'efforçait toujours davantage à la perfection.

Ces temps derniers, il sentait le besoin d'exprimer son bonheur. Et cette disposition d'esprit, il réussissait à la communiquer à son entourage, aux enfants de sa classe, à la musique. Il redoutait de s'enfermer dans les études. Il était sensible à beaucoup de choses et il se montrait tel qu'il était, sans jamais faillir à sa nature.

Quand toutes les cordes de ma vie
seront accordées, mon Maître,
alors à chacune de vos touches
retentira la musique de l'amour.

Ce texte de Tagore a été choisi pour son memento.

Dans sa maison où le calendrier s'est arrêté, on peut lire à la date du 19 novembre cette phrase, par hasard de Tagore, elle aussi :

Dieu attend de retrouver ses propres fleurs
comme offrandes dans les mains des hommes.

Pol laisse un grand vide.

J. EGGEN
(Luxembourg)

Lieber Pol!

Als Du an die Europaschule kamst, 1964, war die Schule noch klein. Alle Kollegen — Grund- und Oberschule — kannten einander, und neue Kollegen wurden von allen begrüßt und herzlich aufgenommen. An Deine Ankunft erinnere ich mich nicht mehr genau. Es dauerte geraume Zeit, bis man merkte: der macht Musik. Mit seiner Klasse. In den Europäischen Stunden. Damit hatten wir alle unsere Probleme. Dir gelang es scheinbar spielend, die Kinder zum Singen und sogar zum Spielen von Instrumenten zu bringen. Es machte Dir auch nichts aus, daß Du vorwiegend andere Sprachen als Deine Muttersprache benutzen mußtest, um die Kinder "anzuregen". Viele Worte brauchtest Du sowieso nicht — und die Kinder verstanden Dich so schnell und so gern! (Und wie gut beherrschtest Du zum Schluß mehrere Fremdsprachen!)

Es dauerte gar nicht lange, und Du warst der Musiker der Grundschule. Keine Veranstaltung der Schule ohne eine Musikgruppe unter Deiner Leitung. Keine ausgewählten Kinder, nein, wer eben Lust hatte, der durfte dabeisein. Du stelltest keine hohen Ansprüche an die Kinder — sie mußten nur mitmachen. Und — da beneideten wir Dich alle! — bei Dir machten sie mit!

Wir fragten Dich: Wie machst Du das? Hilf uns! Dazu warst Du gern bereit. Zeit hattest Du immer, wenn es darum ging, gute Arbeit zu tun. Aber keine Theorie! Nein, Du setztest uns an die Orff-Instrumente, Du liebst uns tanzen — alles ganz einfach! Wir waren Deine Schüler. Und doch — wer von uns hätte vermocht, so "die Massen in Bewegung zu setzen" wie Du! Ohne ein lautes Wort — nur durch sein "Da-Sein". Manchmal schienst Du selbst erstaunt, daß wir so viel von Dir erwarteten. Aber Du tatest eben, was Du "konntest". Nicht mehr, aber auch nicht weniger.

Es hätte Dir nichts ausgemacht, wenn ein Kollege neben Dir Ähnliches geleistet hätte — wie gerne hast Du mit anderen zusammengearbeitet, Rat, ja Kritik angenommen. Du wolltest nicht der Erste sein. Man hatte bei Dir immer das Gefühl, Du nähmest diesen Platz stellvertretend ein, bis ein anderer käme, der sich vielleicht danach drängte.

Nun bist Du nicht mehr da. Wird einer da sein, der die Lücke auffüllen kann, die Du hinterläßt? Wir hoffen es, für alle die vielen Kinder, die einen liebevollen, musischen Lehrer brauchen.

Aber Dich werden wir immer vermissen.

J. SCHILPEROORT
(Eine Mutter und ehemalige Kollegin)

Enseignement de la langue maternelle : un domaine nouveau pour la coopération européenne

I. REMARQUES GENERALES

Une école européenne est-elle une école internationale ou une école multinationale ? Cette question a beaucoup été discutée et les deux points de vue ont leurs défenseurs passionnés. Malgré tous les beaux idéaux dont étaient inspirés les fondateurs, beaucoup d'enseignants et d'élèves ont été déçus : c'est surtout dans les écoles européennes que manquent parfois les contacts intensifs entre les différentes sections nationales d'une part, le pays hôte et l'école d'autre part. D'un autre côté, on a fait dans beaucoup d'écoles des efforts pour rompre les barrières existantes. Nous avons un exemple de cet effort dans l'initiative de professeurs de langue maternelle à l'E.S. de Varese. L'enseignement de la langue maternelle semble, à première vue, être celui qui est orienté le plus fortement vers une certaine nation, lié le plus fortement à une culture propre ; c'est là qu'on doit ériger des barrières pour défendre la langue contre des influences étrangères. En réalité, nous sommes tous confrontés aux mêmes problèmes : à Varese, nous travaillons dans un certain isolement ; nous tous, exceptés les collègues italiens, sommes confrontés à l'influence de l'italien sur la langue maternelle, aboutissant aux "italianismes". La langue maternelle sera transmise à des élèves qui vivent dans un milieu linguistique étranger. Nous devons familiariser les élèves avec leur littérature nationale et les inciter à lire des livres dans leur langue maternelle. Il y avait assez de raisons pour nous réunir, pour discuter et comparer nos programmes et nos méthodes. Bien que nous enseignions dans des langues différentes, nous utilisons des concepts plus ou moins identiques, p.ex. en grammaire, et nous nous trouvons confrontés aux mêmes courants littéraires et culturels, p.ex. la Renaissance, le Romantisme, l'Expressionnisme. La comparaison des concepts, définitions et livres utilisés ne s'imposait-elle pas pour ainsi dire ? La culture italienne a influencé la culture française, la culture française a influencé celle des autres pays européens ; chacune avait son apogée, et ainsi de suite... Bref, le travail ne manquait pas...

II. L'ORGANISATION DU TRAVAIL

1) Naissance et composition du groupe

Le groupe est né en l'année scolaire 1977-78, sur l'initiative de deux collègues, l'un français et l'autre italien, et la première invitation s'adressait à tous les enseignants de langue maternelle de l'E.S. de Varese. Environ 15 collègues des différentes sections y ont fait suite ; à l'ordre du jour, il y avait d'abord l'école. Au cours des premiers mois se formait un groupe fixe de 8 collègues (2 Français, 2 Italiens, 2 Allemands, 1 Britannique, 1 Hollandais) ; un ou deux collègues se joignent occasionnellement aux séances, qui ont lieu chaque fois au domicile d'un des participants.

2) Activités

Depuis 3 ans, le groupe se réunit à intervalles irréguliers plus ou moins toutes les 6 semaines, le mercredi après-midi. Viennent s'y ajouter une ou deux soirées littéraires au cours de l'année scolaire.

Pendant ces après-midi, les travaux sont orientés dans deux directions :

a) Des problèmes pratiques de l'enseignement de la langue maternelle sont discutés, jusqu'ici p.ex. sujets et notation de travaux en classe, sujets de bac, nature et importance des travaux à domicile, répartition des heures disponibles sur les différents aspects de l'enseignement de la langue maternelle, importance de la grammaire, choix de textes de lecture, méthodes d'enseignement et autres. Le but de ces entretiens n'est pas une uniformisation mais l'information réciproque, la compréhension des uns et des autres, des idées nouvelles pour son propre cours.

b) Des projets communs sont discutés : en 1978-79, on a lu dans les classes de 4^e et de 5^e *Une journée dans la vie d'Ivan Denissovitch* de Soljenitsyne.

Le choix de cet ouvrage a été dicté par :

- le souci de ne favoriser linguistiquement aucune des sections ;
- sa problématique actuelle, mais universelle ;
- sa grande qualité littéraire.

En 1979-80, certaines classes ont lu *Le Guépard de Lampedusa* (la naissance de l'Italie moderne, l'opposition toujours existante, entre le Nord et le Sud, la problématique sociale, etc.).

La discussion des livres dans les classes est préparée dans les réunions de groupe (points matériels et méthodiques importants), elle est accompagnée d'une séance pendant le temps de la discussion du livre, finalement le résultat est analysé et discuté. Après la discussion de *Denissovitch*, toutes les classes en question ont vu ensemble la version filmée du livre ; on a organisé un concours de projet de couverture, les meilleurs résultats ont été récompensés et exposés.

Pour Lampedusa, un collègue italien particulièrement compétent a donné une introduction historique d'une heure à toutes les classes concernées groupées par deux ou trois. Pour conclure, il y avait la projection du film de Visconti. Malheureusement cette dernière partie du programme se heurte encore et encore à des difficultés d'organisation à l'intérieur de l'école, ce qui la fait échouer de temps en temps.

Pour la première fois aussi, on a donné pendant l'année scolaire passée un travail à domicile commun pour les classes de 5^e et de 6^e ; sujet : "quelque chose prend fin". Les résultats les plus intéressants ont été lus en classe, quelques uns ont été publiés dans un journal des élèves ; enfin ils ont été discutés et analysés pendant une soirée par les collègues participants.

Des soirées littéraires ont eu lieu entre autres sur les sujets suivants : L'influence de la 1^{ère} guerre mondiale sur la poésie des "différents pays", le sujet "l'adieu" dans la littérature.

3) Remarques générales

Le travail dans le groupe est absolument volontaire et non-bureaucratique, raison pour laquelle il est fourni avec beaucoup de dévouement et d'enthousiasme (il s'agit aussi de sacrifier les sacro-saints mercredis après-midi). L'atmosphère amicale donne à tous les participants liberté et sécurité, rendant ainsi possible une vraie collaboration européenne, ce qui se transmet de plus en plus aux élèves aussi. Les participants sont conscients du fait que la base qu'ils ont créée ne peut continuer à exister que si un nombre trop élevé ne fait pas éclater le cadre et si toute tentative d'une "institutionnalisation" est évitée.

Un exemple de réalisation : le théâtre (projet largement favorisé par la proximité de Milan)

Les enseignants des matières humanistes se sont rendu compte que la situation privilégiée de l'enseignement de la littérature présente un handicap dans l'enseignement tout court ; en effet, les autres manifestations artistiques sont très souvent tout juste abordées, ou même mises à l'écart.

Ceci provient peut-être du fait que la littérature peut être présentée et rendue intéressante assez facilement par l'étude des textes, tandis que la visite d'un musée, la fréquentation de cinémas et de théâtres (qui exigent la collaboration de l'extérieur et nécessitent des espaces appropriés) sont souvent considérées comme des éléments de trouble au lieu d'enrichissement culturel. Et ce n'est pas par hasard que lors des voyages scolaires on trouve chez les élèves un grand intérêt pour la vie en commun, les expériences loin du cadre familial et scolaire, et un manque d'intérêt pour des expériences culturelles, telles que musées ou monuments historiques. Est-ce parce que l'école n'a pas su susciter un intérêt allant dans cette direction ? Que dire du milieu familial ? Lorsqu'on organise une sortie au théâtre, on s'étonne de voir que des élèves qui ont voyagé, qui viennent d'un milieu cultivé, admettent de voir une pièce de théâtre pour la première fois dans leur vie. Cela provient-il du fait que l'ambiance dans l'école et les familles est orientée vers l'intérêt scientifique plutôt qu'humaniste ? Cela vaudrait la peine d'approfondir cette question et peut-être de publier des réflexions à ce sujet à une prochaine occasion.

Pour en revenir au sujet du théâtre, disons que le groupe d'enseignants de langue maternelle qui travaillent ensemble depuis l'année scolaire 1977-78 a emmené ses élèves à Milan pour voir *Le malade imaginaire* de Molière, introduisant ainsi un examen plus approfondi du phénomène théâtral par une représentation qui était à la fois facile à comprendre et très bien interprétée (réalisation F. Parenti).

Cette expérience a suscité dans les classes un intérêt supérieur à l'attente, et par la suite, quelques collègues des cinquièmes ont lu et commenté avec leurs classes, au cours du 2ème trimestre, *La bonne âme de Se-Tchouan* de B. Brecht, et puis ils ont organisé une sortie à Milan avec les élèves pour voir la mise en scène qu'en avait faite Strehler. Le spectacle était remarquable et cela a créé en tout le monde l'enthousiasme. de nouveaux intérêts, le désir d'approfondir et de répéter l'expérience.

Les deux excursions théâtrales, qui ont eu lieu le vendredi soir, ont aussi suscité chez les intéressés le désir de participation aux initiatives culturelles de la grande ville. Trop souvent notre école, située dans une partie périphérique du pays, vit isolée de la réalité italienne qui l'entoure ; on a tendance à voir dans la ville le désordre et le danger, au détriment des riches ferments culturels toujours présents.

L'initiative ultérieure — qu'on n'a malheureusement pas pu réaliser l'année passée, mais qui aura lieu au début de cette année scolaire — c'est de faire venir à Varese le "Teatro del Sole", une troupe spécialisée dans les spectacles pour jeunes, connue en Italie et à l'étranger (où elle a participé à plusieurs festivals).

Pour cette matinée, on utilisera une salle de la commune, et les acteurs représenteront un acte unique de leur répertoire ; suivra la projection d'un film de Michetti avec les mêmes protagonistes. A la fin, les élèves auront la possibilité de discuter avec les acteurs sur leurs expériences de travail, et de faire une comparaison entre cinéma et théâtre. Ceci pourrait être aussi un bon début pour une discussion sur le cinéma, tant négligé dans l'enseignement où nous sommes, et à tel point que les élèves finissent par aller voir les projections les plus commerciales au détriment d'un cinéma meilleur.

A ce point de la réflexion, il apparaît clairement que l'expérience devra continuer ; on organisera de nouvelles excursions théâtrales, car nous désirons que ces initiatives deviennent une habitude appréciée et enrichissante. Nous voudrions aussi connaître les expériences d'autres collègues (chez nous, p.ex., le groupe britannique travaille très activement pour la connaissance du théâtre anglais), et, par la suite, nous espérons pouvoir vous communiquer les résultats futurs de notre travail de groupe et de nos initiatives.

Au nom du groupe de travail :

Johann DERSCH

Alfredo VIGANO

Maarten WEIJTENS

(Varese)

Eurosport Mol '81

Toen in 1973 enkele moedige scholen besloten in Karlsruhe samen te gaan sporten, kwam dit initiatief tegemoet aan een sluimerend verlangen van heel wat collega's: vaak geïsoleerd van het interscholair sportgebeuren in het gastland, was stilaan een behoefte aan contact met "soortgenoten" ontstaan. Karlsruhe '74 bracht de geslaagde start met vier scholen. Andere scholen zouden volgen: we smaakten Varese '76 en Luxemburg '78.

Vanaf het begin werd de traditie in het leven geroepen om parallel aan de sportontmoetingen een vakvergadering met alle aanwezige sportleraren te beleggen. In Luxemburg werd besloten dat het olympisch vuur volgende maal in Mol zou branden. Als andere scholen een dergelijke organisatie aankonden, waarom zouden wij die uitdaging niet aandurven? We hadden immers nog een zee van tijd. Toen was ons echter nog niet duidelijk wat dat alles zou behelzen.

Nu, vier maanden na de gebeurtenissen, denken wij met een warm hart terug aan de tijd van voorbereiding. Deze periode omvatte een niet te onderschatten geheel aan uiteenlopende taken. Het was teamwerk, planmatig geleid door enkele vastberaden handen. Niet één hard woord is gevallen.

En toen op 7 mei de vlaggen de lucht ingingen en het grote spandoek "welkom in Mol" over de toegangswegen wapperde, wisten we allen met zekerheid: niets was aan het toeval overgelaten.

Ziehier hoe het groeide:

- september '79: Onder de energieke leiding van de Heer Hart werd een kern gevormd, samengesteld uit welwillende leden van het Oudercomité, van het lerarenkorps en van de leerlingengemeenschap. In de loop van het schooljaar '79-'80 vonden een zestal vergaderingen plaats waarin gesproken werd over de financiële planning, het logiesprobleem voor 300 gasten, de maaltijden, de matchplanning, de avond- en nevenactiviteiten.

- juni '80: pool-vorming en matchplanning zijn definitief opgesteld en worden aan alle deelnemende scholen toegestuurd. Hier een woord van dank aan ROOS (Rijksomnispportorganisatie) die ons hierbij en bij het arbitrageprobleem hielpen.

- september '80: de Heer Rock heeft de leiding van de school en van Eurosport overgenomen. De vergaderingen vonden steeds veelvuldiger plaats. De Heer Libotton, adjunct-direkteur basisschool aanvaardde enthousiast om mee te werken. De Heer Vijverman, beheerder, meldde ons dat de nodige fondsen voorhanden waren wat iedereen doet herademen!

- oktober '80: verslagenheid: milieugroepen besloten een anti-atoommars op Mol te organiseren. Na ruime consultatie met diverse autoriteiten werd de raad gegeven de data te veranderen. Eurosport '80 werd omgetoverd in een lentelijk gebeuren in de meimaand: Eurosport '81. Heel wat moest worden overgedaan.

- april '81: nieuwe ontmoediging: Brussel I trok zich terug. Opnieuw moest een en ander worden herzien.

- donderdag 7 mei 1981: de eerste bus kwam in het zicht van het allesziend oog van de Heer Wuttke, onze adjunct-direkteur. Alle leed was geleden. De Europese jeugdontmoeting kon beginnen. Het programma van activiteiten werd van in den beginne onderverdeeld in drie hoofdbrokken:

1. De sportontmoetingen.

300 leerlingen van de Europese Scholen, meisjes en jongens uit zoveel landen, zouden samen crossen, volleyen, basketten, zaalvoetballen en handballen. In totaal waren hiervoor gedurende twee dagen 68 matches voorzien, geleid door 11 officiële scheidsrechters.

2. De culturele activiteiten.

Een kunsttentoonstelling uit Duitsland onderstreepte het muzische aspekt van het gebeuren; uit Peru werd volkskunst aangeboden; leerlingen musiceerden, speelden toneel en cabaret.

3. De Oudervereniging die intens aan alle voorbereidende activiteiten deelnam organiseerde een reeks uitstekende nevenactiviteiten: een tennisdemonstratie, een internationale hockeymatch, een fitnessroom, tafeltennis, schaak, dammen, scrabble, volksspelen, een kung-fu en een judodemonstratie, ballet.

Toen op vrijdag 8 mei de eerste matches aarzelend aanvingen, stond het collegium overal opgesteld om de gasten te helpen en een vlot verloop van de matchtiming mogelijk te maken. De Heer De Moor en z'n team kookte, bakte en braadde dat het een lieve lust was. Het volledig team van administratie en econoom was present. Het Rode Kruis van Mol waakte. Alle gebeurtenissen werden verslagen, gefilmd en gefotografeerd. De scheidsrechters waakten over het sportief verloop van de ontmoetingen. Een goed gestructureerd "infocentrum" verspreidde plattegronden, programma's, badges, troost, wisselmunt, telefoonmunten enz... De onderhoudsdiensten van de school rukten aan bij de minste onregelmatigheid; een slepende deur, een weerbarstig raam, een geluidsinstallatie die de geest gaf... elk euvel was een kort leven beschoren. Zelfs was een taxi-dienst ingeschakeld om verdwaalde gasten weer op het rechte spoor te brengen. De gastouders verspreidden geborgenheid en warmte en zetten zich in om hun gasten ongekende aspecten van de gemeente Mol te tonen. Alle geplande en niet geplande activiteiten verliepen zo vlot, onze gasten waren zo sportief en de sfeer was zo weldadig, het weer was zelfs zo stralend (enkel cross werd eventjes uitgeregend), de contacten waren zo echt, dat na enkele uren zelfs de organisatoren ontspannen konden meegenieten van het gebodene.

Om de dag af te ronden werd 's avonds een toneelstuk op het podium gebracht. Met dans en sketch besloot die eerste ontmoetingsdag tijdig om de finales van zaterdag op een vinnig niveau te houden.

Op dezelfde vrijdagavond kwamen de sportleraren samen onder het genot van een glas wijn. Vermelden we hier speciaal de gewaardeerde aanwezigheid van de Heer Rock. Brussel I stuurde ons de Heer Santagati als afgevaardigde, wat toeliet alle volledig uitgebouwde Europese Scholen aan het woord te laten.

De dagorde van deze tweejaarlijkse vergadering zag er als volgt uit:

1. Eurosport 1982: besloten werd de organisatie aan Brussel I toe te vertrouwen, maar dan liefst in mei 1983.

2. De keuze van de sportdisciplines blijft bij basketbal, handbal en volleybal als basisgegeven. De organiserende school kan hier een vierde discipline aan toevoegen.

3. De school van Luxemburg stelt het Europees Atletiekbrevet voor dat reeds een paar jaar met succes is uitgetest.
4. Ontdubbelingsnorm voor klassen tijdens de sportlessen: alle aanwezige leraren betrouwen de huidige norm van 33 leerlingen en dit vooral om veiligheidsredenen. Veel gunstiger is de norm van 25 zoals die voor "cours en langue véhiculaire" geldt.
5. Veiligheid bij gebruik van trampolino en minitramp: Bij navraag blijkt dit toestel in de meeste Europese Scholen intens te worden gebruikt. Technische en didactische aspecten worden verwezen naar de vergadering van de "commissie voor het programma lichamelijke opvoeding" (cfr. punt 6).
6. Onder leiding van Inspecteur-Generaal Olsen zal een studiegroep worden opgericht om de programma's lichamelijke opvoeding aan de Europese Scholen te bestuderen.
7. In diverse Europese Scholen schijnen problemen te rijzen bij het regelmatig onderhoud van de bestaande sportinfrastructuren. Dit zou te wijten zijn aan budgettaire tekorten.
8. Sportkwotering in het bac-jaar: de toestand in de diverse scholen wordt vergeleken.

Na deze gemoedelijk nachtelijke sportbenadering gingen op zaterdagmorgen de halve finales en finales om 9 u van start. Vanuit het rekencentrum werden regelmatig de resultaten verspreid en her en der op immense borden genoteerd. Hoewel de basisgegevens voor de verschillende scholen uiterst uiteenliggend zijn (grote en kleine scholen, goed gestoffeerde of karig toebedeelde (infrastructuur enz.), verliepen de ontmoetingen zonder een indruk van overmacht of verplettering. Onze speciale waardering ging hier naar Brussel II dat voor de eerste maal aan de Eurosportkonfrontatie deelnam hoewel de school qua klassen en qua infrastructuur ver van afgebouwd is.

Op zaterdagmiddag vielen de laatste loodjes: de finale wedstrijden verliepen in een olympische sfeer, de zalen puilden uit van de zovele supporters gewapend met toeters en vlaggen.

Om 19 u., als het doek gevallen was en de danshappening zou willen beginnen zagen de resultaten er als volgt uit:

Volleybal meisjes

- 1 Mol
- 2 Varese
- 3 Luxemburg
- 4 Bergen
- 5 Karlsruhe

Basketbal meisjes

- 1 Luxemburg
- 2 Varese
- 3 Karlsruhe
- 4 Mol
- 5 Bergen

Volleybal jongens

- 1 Mol
- 2 Varese
- 3 Luxemburg
- 4 Karlsruhe
- 5 Bergen

Basketbal jongens

- 1 Varese
- 2 Luxemburg
- 3 Mol
- 4 Brussel II
- 5 Karlsruhe
- 6 Bergen

Handbal meisjes

- 1 Varese
- 2 Mol
- 3 Brussel II
- 4 Luxemburg
- 5 Karlsruhe
- 6 Bergen

Veldlopen meisjes

- 1 Brussel II
- 2 Mol
- 3 Varese
- 4 Luxemburg
- 5 Bergen
- 6 Karlsruhe

Handbal jongens

- 1 Karlsruhe
- 2 Mol
- 3 Luxemburg
- 4 Bergen
- 5 Brussel II
- 6 Varese

Veldlopen jongens

- 1 Mol
- 2 Bergen
- 3 Luxemburg
- 4 Varese
- 5 Karlsruhe
- 6 Brussel II

Medailles en bekens, geschenkjes en attenties werden met gulle hand uitgedeeld door de Heer Rock en de Heer Kauffmann, oudste sportleraar aan de Europese Scholen. Iedereen die aan dit jeugdfeest meewerkte was moe maar gelukkig. De leerlingen verbroederden op ritmisch geluid, ouders en leraren praatten wat na. De organisatoren bedachten in stilte hoe ze die komende dagen zouden vullen zonder kleine, grote, dringende, plezierige, nuttige en andere vergaderingen.

Onze wensen en gedachten gaan nu naar onze vrienden van Brussel I. Ongetwijfeld zal de opgaande lijn die het verloop van Eurosport kenmerkt, zich in Eurosport Brussel '83 doorzetten.

Nadine en Jan LEGEIN

(Mol)

Pédagogie du Projet ? oui, mais...

Nouveaux programmes, directives méthodologiques n'ont jamais suffi à lancer les réformes. Ces dernières ne se concrétisent que lorsque change le visage de la classe et lorsque sont véritablement remis en question les objectifs des actions qui y sont menées. C'est l'esprit même de l'école qui doit être modifié.

A l'heure où l'école

- accorde la primauté à l'expression orale, surtout pour les sections linguistiquement isolées, et donne lettres de noblesse aux expressions corporelles et graphiques
- veut promouvoir le travail de groupe pour encourager la socialisation et l'engagement
- perd de vue "l'élève-étalon" et individualise son action pour permettre à chacun de se réaliser
- vise davantage les aptitudes que des connaissances stériles
- modifie les rapports entre l'enseignant et l'enseigné en prônant une participation accrue de l'élève à son devenir
- éprouve de plus en plus de difficultés à motiver des élèves nés dans une société où l'effort n'est plus de mise

il apparaît que la pédagogie du projet est un des meilleurs moyens actuels pour réaliser l'amalgame de toutes ces exigences.

En effet, l'enfant y trouve les situations d'apprentissage véritables que réclame son intérêt et les matières du programme sont perçues comme des auxiliaires utiles à la réalisation en cours. L'enfant ressent l'utilité de la présence de l'adulte qui le guide et les avantages du travail en équipe. Il prend conscience de ses capacités et de ses limites et son statut d'apprenti prend alors toute sa signification.

Cependant, l'école a d'autres objectifs que la construction de nichoirs, la présentation d'un spectacle de cirque ou la préparation d'un buffet froid. Dans le feu de l'action, il est à craindre que bien des découvertes, des étonnements ne restent que superficiels ; que bien des aptitudes, un instant exigées, ne soient vite émoussées ; que le vocabulaire nouveau ne soit que traduit et non réinvesti.

Quel enseignant pourrait par ailleurs être certain que chacun, dans le groupe-classe, y a trouvé son compte et a progressé ? Comment pourra-t-il être certain que tel point du programme ou telle aptitude est acquis pour tel élève ?

Il est donc important que l'enthousiasme du projet ne dévore pas les obligations de l'élève dans chaque discipline. Pour cela, toute une stratégie est à mettre sur pied pour que chaque moment de la réalisation du projet soit profitable à chacun, tant sur le plan matières que sur le plan humain...

Voici, à titre d'exemple, le développement de la réalisation d'un projet au niveau d'une troisième année primaire, en ce qui concerne la langue maternelle.

Les praticiens que vous êtes pourrez imaginer comment ils pourraient adapter le projet à la classe où ils enseignent et étendre les préoccupations à la mathématique et aux disciplines d'éveil.

Projet n° 19 : Et si nous construisions des nichoirs ?

Documents visuels ou sonores	Communication en liberté	Communication exercée	Techniques entraînées
Photo de deux enfants nourrissant les oiseaux	↑ Que pourrions-nous faire ? Est-ce utile ? Raisonnable ?	↑ Liste des projets	↑ Questionnaire de lecture 81
Texte sur les mésanges	↑ Reconnaître les oiseaux autour de l'école	↑ Du texte au tableau et inversement	↑ Parler de bricolage 83
Les farfeluches menuisiers	↑ Identifier les actions, les outils	↑ Exprimer l'action et le moyen (compt. de phrase)	↑ Questionnaire de lecture 82
Conseils et schémas pour la fabrication de nichoirs et mangeoires	↑ Liste du matériel classé ↑ Justification des tâches ↑ Répartition des tâches	↑ classement grammatical ↑ Expression de la manière et du but (compt. de phrase)	↑ Dire ce qu'il faut faire 85 Impératif - Futur - Infinitif - Subjonctif
Faire le portrait d'un oiseau J. Prévert	↑ Illustrer	↑ A qui cela profite-t-il ?	↑ Dire où l'action aboutit 84 Le complément de verbe prépositionnel
	↓ Slogans contre l'abandon d'animaux, d'enfants, de vieillards ↑ Visite d'une maison de retraite		

Où cela figure-t-il ?

Manuel : p. 136

Livret n° 2 :

Fiches :

p. 143

p. 58

p. 69

Hors projet

Choisir entre CES et SES 86
Choisir entre CE et SE 87
Orthographe d'usage 88
- ou - on - oi
- pas une lettre à perdre
- éle - elle)
- la famille de PERSONNE

1. LA PHASE DE LANCEMENT

Nous sommes début avril. Dans sa classe de 3^e année, Madame Lecomte vient de terminer le projet n° 17 qui a plongé la classe pendant trois semaines dans l'univers des contes et des légendes. Sur les murs, les panneaux présentent les recherches réalisées par différents groupes dans les livres de la bibliothèque, les catalogues et sur les coutumes locales.

3 avril — 9 heures

Dans le livret n° 2, page 58, le Grand Schtroumpf propose aux élèves la construction de nichoirs pour les oiseaux.

Habile praticienne, Mme Lecomte parvient sans peine à ce que sa classe fasse sien le projet qui, pour les besoins de l'organisation générale de la matière, lui est imposé à ce moment.

Les bancs sont écartés, les élèves s'asseyent en cercle pour discuter de l'orientation qu'ils vont donner à ce projet. La maîtresse anime le débat sans pour autant intervenir dans chaque échange, sans que chaque phrase passe par elle. Souvent, elle utilise son enregistreur et ce, pour deux raisons :

- le micro passant de mains en mains donne droit à la parole et permet d'éviter le désordre dans les échanges ;
- l'enregistrement constitue pour le professeur un point de départ pour des séances de correction de fautes repérées.

Dans le cercle, les échanges vont bon train :

- certains proposent des esquisses de réalisations possibles, entraînant la réaction immédiate des camarades ;
- d'autres évoquent des souvenirs et expériences personnels :
 - un nid de mésanges dans la boîte aux lettres ;
 - la fin malheureuse d'une nichée découverte par le chat ;
 - l'insuccès de maman dont le nichoir bricolé est resté vide ;
- une élève propose d'inviter le garde forestier. Grâce à une fiche antérieure, la classe est maintenant à l'aise dans ce genre de démarche. Elle se charge de ce travail mais demande quatre volontaires pour l'aider à préparer le questionnaire. Les mains se lèvent ;
- plusieurs proposent d'apporter le lendemain des livres qui parlent des oiseaux, qui expliquent comment construire des nichoirs ;
- les plus pratiques posent d'emblée le problème des outils et des planches, du coût de l'opération, de la possibilité de vendre des nichoirs...

Que de questions ! Que de problèmes ! Heureusement que le *dossier de documentation* est là pour fournir à la classe :

- page 137 : un texte permettant de reconnaître les oiseaux de la région ;
- pages 138-139 : le vocabulaire des menuisiers avec les Farfeluches ;
- pages 140 à 142 : des conseils pour la fabrication et l'installation de nichoirs ;
- page 143 : un poème de Prévert : "Pour faire le portrait d'un oiseau".

Le livre de lecture est devenu outil de travail, ouvrage de référence.

La lecture est ici un besoin engendré par la réalisation du projet.

2. LA PHASE DE REALISATION

Le LIVRET DE TRAVAIL n° 2, de la page 58 à la page 69, va soutenir la classe dans la réalisation collective (classe ou groupes) de son double projet :

- réaliser des nichoirs (EXPLICITE) ;
- progresser dans la maîtrise de la langue (IMPLICITE).

Chacune de ces douze pages constitue une séquence au cours de laquelle la classe progressera vers ce double but, les phases d'action étant toujours suivies de phases de réflexion sur la langue.

6 avril — 14 heures

Ce matin, grâce aux pages 138 et 139 du *dossier de documentation*, les enfants ont découvert et organisé le vocabulaire du menuisier.

A la page 59 du *livret de travail n° 2*, ils ont pu associer l'action et l'outil, étendant ainsi la phrase de base à son complément de moyen.

Une analyse en arbre a permis de mettre en évidence le rôle de ce nouveau complément avec les caractéristiques traditionnelles du complément de phrase.

Les élèves ont construit la leçon avec leur maîtresse grâce à la présentation conçue dans le livret.

Cet après-midi, en liaison avec l'heure d'activités manuelles, toute la classe s'est réparti le travail pour réaliser les nichoirs. La page 141 du *dossier de documentation* est consultée à tout moment pour le plan, les dimensions, la marche à suivre, des conseils en ce qui concerne la peinture et le garnissage de l'intérieur du nichoir.

Les échanges vont bon train et chacun réinvestit déjà les acquis du matin.

En une semaine, les activités de fabrication permettront ainsi :

- d'étendre le groupe nominal par un complément ;
- d'exprimer le but ;
- de mettre un texte en tableau et inversement ;
- de débattre sur l'abandon ;
- d'exprimer l'attribution par le GN2 prépositionnel.

Ici, le projet s'élargit aux humains et la classe se penche sur le problème des homes pour enfants et pour les personnes du troisième âge. Les activités continuent :

- rechercher des documents et articles de journaux ;
- visiter une maison de retraite ;
- tirer des conclusions.

Les nichoirs sont en place, les élèves ont acquis des outils de communication nouveaux, les yeux se sont ouverts sur un problème de société et chacun a pu relativiser sa position et sa part de bonheur par rapport à d'autres.

Comme à la fin de chaque projet, la page 69 du *livret de travail* propose un "CHANTIER LINGUISTIQUE" avec un éventail de 8 fiches qui vont permettre à chacun d'assurer les notions qu'il vient de rencontrer au cours de la phase frontale.

3. PHASE D'OBJECTIVATION

La classe éclate. Grâce au FICHER, chacun va pouvoir prendre du recul vis-à-vis des phénomènes linguistiques rencontrés, en analyser les facteurs, améliorant ainsi sa capacité de production et de compréhension.

Cette phase conduit l'enfant tantôt à modifier son propre discours, tantôt à mieux comprendre celui d'autrui, tantôt à dégager des règles.

Les fiches sont conçues de manière à permettre à chaque enfant de travailler à son propre rythme, à son propre niveau sur des exercices liés à la vie scolaire du moment.

12 avril — 9 heures 10

Mme Lecomte a lancé sa classe dans le fichier depuis plusieurs jours, à raison de deux périodes par fiche. Le tableau, dans le coin gauche, indique le travail accompli par chacun.

Observons un instant chaque élève :

- Au premier banc, à droite, Chantal est occupée à la fiche n° 83, "Parler de bricolage". A l'aide du dictionnaire, elle réalise des exercices de vocabulaire dans un cahier ordinaire que Mme Lecomte fait appeler "cahier d'apprentissage".
- Pascal, son voisin, a quitté sa place pour prendre dans la bibliothèque un livre qui lui permettra de trouver des phrases contenant CES ou SES pour un exercice d'orthographe grammaticale de la fiche n° 86.
- Au deuxième banc, Louise, occupée à la fiche de lecture n° 82 sur la construction des nichoirs, demande une explication à Michel qui a déjà réalisé cette fiche. A charge de revanche, celui-ci lui demandera tout à l'heure de lui faire la dictée prévue dans un exercice d'orthographe d'usage de la fiche n° 88.
- Derrière eux, Renato progresse dans la fiche n° 84 qui traite du complément de verbe prépositionnel tandis que Patrice s'applique aux travaux de conjugaison de la fiche n° 85. Comme il ne comprenait pas un exercice, il est allé trouver Mme Lecomte qui a jugé opportun d'en faire profiter toute la classe en reprenant la question au tableau.
- Dans le fond de la classe, Marie et Luc viennent de terminer la fiche de lecture n° 81 sur les mésanges par un exercice de création qu'ils ont réalisé ensemble. Marie colorie sa carte de progression dans la couleur obtenue. Luc colorie dans son livret le disque de la fiche accomplie et cherche une nouvelle fiche à réaliser.
- Au fond de la classe, Stéphane cherche la fiche d'autocorrection n° 87 pour corriger l'exercice B 2 sur le choix entre CE et SE. A côté de lui, Marco est très intéressé car lui aussi travaille sur cette fiche mais, comme il redouble cette classe à cause de la mathématique, il en est déjà à l'exercice C 3. Stéphane, lui, n'y arrivera sans doute que l'année prochaine.
- Trois élèves discutent à voix basse. Sont-ils distraits ? Que non ! Ils travaillent sur une fiche d'expression et se mettent d'accord sur une saynète qu'ils joueront vendredi à l'heure réservée à toutes les présentations que les élèves ont dû préparer au cours de la réalisation des fiches. Quand ils seront prêts, qu'ils auront répété en secret, qu'ils connaîtront la durée exacte de leur sketch, ils s'inscriront sur le tableau, à gauche.

- Les deux élèves des premiers bancs travaillent sur une fiche antérieure que Mme Lecomte a reprise dans leur page du "Chantier linguistique" parce qu'elles se trompent encore dans le choix entre a et à.
- Minka montre à la maîtresse l'exercice qu'elle vient de terminer. Celle-ci est disponible pour s'occuper d'elle à ce moment, discuter des fautes éventuelles, la remettre sur la voie. Minka revient à sa place, fière de la couleur verte obtenue, pressée de commencer l'exercice suivant.

4. PHASE DE CONTROLE

Jusqu'à présent, les élèves de Mme Lecomte étaient en phase d'apprentissage. Ils ont progressé seuls ou avec l'aide de camarades, du professeur, des parents vers la maîtrise de quelques aptitudes nouvelles.

L'apprentissage doit maintenant être contrôlé pour juger de la capacité de chacun à transférer les techniques apprises.

22 avril — 9 heures 30

Dès le début du "Chantier linguistique", la date du 22 avait été prévue pour le contrôle portant sur la fiche n° 86. Le tableau d'avancement indique que tous les élèves ont traité cette matière pendant au moins deux périodes. La classe a donc respecté son contrat et la maîtresse a consacré hier un quart d'heure à une petite synthèse.

Aujourd'hui, chacun a déjà préparé son "cahier de contrôles".

Les élèves retrouvent au tableau des éléments de la fiche mais aussi des questions présentées différemment, d'autres combinant la matière de deux fiches proches.

A la correction de cette épreuve, Mme Lecomte pourra juger de l'acquis réel de chacun et le résultat sera noté sur la carte de progression dont elle se servira plus tard pour établir la note du carnet scolaire.

Elle décidera si les résultats sont satisfaisants pour un élève de 3^e année qui retrouvera cette fiche pendant deux périodes l'année prochaine ou si un rattrapage doit être proposé immédiatement.

Dans la remarque accompagnant la note au cahier, Mme Lecomte indique toujours clairement aux parents ce que l'enfant sait déjà faire et ce qu'il ne sait pas encore bien faire, proposant quand la chose est possible des activités de soutien à la maison. Les parents signent chaque contrôle, suivant ainsi pas à pas la progression de leur enfant.

Avec une telle organisation, il est possible, en 25 projets, de couvrir la matière du cours de langue maternelle pour le degré moyen.

N^{os} impairs : 3^e année

Projet 1 : Si nous fabriquons des marionnettes ?

Projet 3 : Si nous lançons l'opération "Sécurité chez soi" ?

Projet 5 : Si nous adoptons un malade ou un handicapé ?

Projet 7 : Si nous commençons un album de poésies ?

Projet 9 : Si nous présentons le Jardin Extraordinaire ?

- Projet 11 : Si nous organisons une exposition ?
 Projet 13 : Si nous montons un spectacle de cirque ?
 Projet 15 : Si nous organisons un débat "Tous les bonbons ne sont pas bons!" ?
 Projet 17 : Si nous écoutons des contes et des légendes ?
 Projet 19 : Si nous construisons des nichoirs ?
 Projet 21 : Si nous collectionnons des dessins humoristiques ?
 Projet 23 : Si nous mettons des fleurs à nos fenêtres ?

N^{os} pairs : 4^e année

- Projet 2 : Si nous prenons des photos pour mieux faire connaissance ?
 Projet 4 : Si nous lançons l'opération "Sécurité sur la route" ?
 Projet 6 : Si nous invitons un ami pour l'interroger ?
 Projet 8 : C'est fête ! Si nous présentons un récital de poésie ?
 Projet 10 : Si nous prenons la défense d'un animal ?
 Projet 12 : Si nous organisons un rallye ?
 Projet 14 : Si nous organisons une foire aux jouets ?
 Projet 16 : Si nous préparons un buffet froid ?
 Projet 18 : Si nous lisons des histoires vraies ?
 Projet 20 : Si nous construisons un cerf-volant ?
 Projet 22 : Si nous inventions des bandes dessinées ?
 Projet 24 : Si nous présentons un Journal télévisé ?
 Projet 25 : Si nous faisons un dessin collectif pour illustrer une chanson ?

Pour toutes informations supplémentaires
 s'adresser à Robert GOBERT
 (Instituteur - Bergen)

Note du Comité de Rédaction du Bulletin pédagogique

Le projet n° 19 détaillé ci-dessus est extrait du "Guide linguistique 8-10" dont Monsieur Gobert est co-auteur. Le Comité de Rédaction remercie les Editions Erasme de Namur d'avoir bien voulu accepter la publication de cet extrait dans les pages du Bulletin pédagogique des Ecoles européennes.

Du ludique à la cognition

Un même toit mais des espaces séparés, un même statut pour les personnels mais des régimes différents, une scolarité facultative d'un côté mais obligatoire de l'autre, l'école maternelle et l'école primaire sont deux mondes qui s'ignorent.

L'école maternelle, à vocation essentiellement "gardienne", a évolué vers une école où l'éducation, prérogative jusqu'alors de la famille, a pris une place prépondérante. Elle apparaît comme un lieu propice au développement de l'affectivité, de la sociabilité, des facultés artistiques et physiques. L'absence de programmes donne aux maîtresses une grande liberté d'action, le pouvoir de développer, selon des thèmes variés, des préoccupations éducatives d'un ordre tout différent de celui du cycle primaire obligatoire.

Le passage à la grande école, lieu des apprentissages intellectuels, représente pour certains une épreuve pénible. Dans ce nouvel univers l'enfant se heurte à un système contraignant. Il doit respecter un horaire, être attentif à la demande, réprimer ses tendances au jeu. Le maître est plus distant, plus sérieux, moins tolérant et les camarades deviennent des concurrents. L'étude des mécanismes de la lecture et la compréhension du nombre font appel à la pensée rationnelle et concrète, à des notions d'analyse et de synthèse, à l'utilisation de règles.

Opposer le facultatif à l'obligatoire, l'affectif à l'intellectuel, le ludique au sérieux, c'est favoriser l'échec en maintenant une relation aberrante de rupture dans les méthodes et les finalités de deux cycles qui doivent s'interpénétrer. La conquête progressive de la pensée réversible est variable selon les individus et les activités, et la sixième bougie d'anniversaire n'est pas la lampe magique d'où sort l'âge de raison. Favoriser les rencontres d'enseignants, les échanges puis les liaisons sur le plan des méthodes et des contenus c'est permettre une constance de l'action pédagogique. A l'école maternelle de faire place, sans imitation de sa sœur cadette, aux acquisitions intellectuelles et préparer l'accès à la systématisation de façon construite. A l'école primaire de considérer davantage la réalité de l'élève et non seulement les programmes. Un temps pour chaque apprentissage et une maturité pour chacun d'eux d'où des groupes mobiles, selon les activités, pour conduire ces élèves disparates quant à leurs possibilités.

Le problème de la transition reste d'actualité. Il est prisonnier d'un ensemble complexe aux structures paralysantes qu'il s'agit de faire éclater avec réalisme mais détermination. A chacun de faire entendre sa voix, de manifester sa volonté, pour aboutir à plus de rencontres entre partenaires, plus d'harmonie dans les procédés, plus de logique dans la programmation. Ces exigences auxquelles s'adjoint l'abandon de tout critère de sélection avec ses systèmes de dérogation conditionnent peut-être le succès d'une tentative d'ouverture.

Jean-Paul GODFROY

(Karlsruhe)

De l'adaptation à la réussite

Les écoles européennes réalisent sur le plan architectural et tentent de concrétiser dans le domaine de la progression pédagogique, grâce aux travaux conjugués des deux commissions pour la Réforme, cette unité tant souhaitée entre les cycles primaire et secondaire.

Il reste toutefois indéniable que l'élévation au rang de lycéen représente, pour le petit écolier, un événement d'importance. La matière n'est pas différente, les visages ne sont pas inconnus et cependant, pour certains, les lauriers fondent sur des fronts chagrins. L'atmosphère anonyme des bâtiments, les changements continus de locaux, de professeurs, l'irrégularité dans la répartition de l'emploi du temps sont des épreuves qui mobilisent son énergie au détriment du rendement intellectuel. Ces perturbations ont des répercussions sur les automatismes qui s'effritent alors qu'ils semblaient acquis. L'écriture se détériore, l'attention devient capricieuse, la mémoire se fait rétive, les instituteurs ne reconnaissent plus leurs anciens élèves, les professeurs s'en plaignent, les parents s'inquiètent.

Cette désorganisation peut n'être que temporaire et la rapidité du redressement dépend de l'équilibre affectif de ces enfants, du soutien et de la sécurité qu'ils peuvent trouver dans leur famille, de l'attitude de leurs professeurs. Des parents patients et compréhensifs, des professeurs valorisants permettront à ces élèves de rejoindre ceux qui, dès le départ, stimulés par les exigences de ce nouveau cycle d'enseignement, fournissent un travail de qualité et obtiennent des résultats très satisfaisants. D'autres vont à l'échec et ne pourront rejoindre le gros du peloton, non par manque de moyens intellectuels mais par incapacité de réorganiser dans ce nouveau cadre les conditionnements fixés à l'école primaire. La performance évaluée de plus en plus sous l'angle du rendement temporel exige un effort maximum en un temps minimum, une concentration intense sur un travail imposé, une mobilisation spontanée des moyens. Toute distraction, toute inattention entraîne des lacunes dans les apprentissages, allonge le temps de travail, accentue les phénomènes d'insécurité d'où découlent des situations conflictuelles dans les domaines de l'autorité, de l'intégration dans le groupe.

L'école primaire est devenue, avec l'allongement de la scolarité obligatoire, la période préparatoire à l'entrée de tous à l'école secondaire. Les objectifs ont changé ; répondre aux besoins physiques et affectifs des élèves n'est plus un luxe mais une nécessité, la forme prime sur le contenu, les moyens sur les connaissances. Pour garantir cette adaptation, il s'agit donc de mettre en place les prémices d'une formation de "l'apprendre à apprendre", acquérir une méthode de travail, établir des synthèses, discerner l'essentiel de l'accessoire, rationaliser son travail, orienter ses recherches, utiliser une documentation, un dictionnaire, une grammaire qui sont les outils indispensables à l'édification en cours, les gages du succès.

L'école se doit de forger avec patience et obstination les conditions essentielles visant à faire de l'adaptation une potentialité qui se déplacera des bancs de l'école au monde du travail, de la condition d'enfant à celle d'adulte. Les inadaptés, ne sont-ils pas les victimes d'une carence ou d'un échec de la formation scolaire ?

Jean-Paul GODFROY
(Karlsruhe)

Apports de l'Ecole européenne de Mol à l'étude de l'environnement dans le cadre du réseau des écoles-pilotes de la Communauté

La COMMUNAUTE EUROPEENNE adopta pour la première fois en 1973 son programme d'action pour l'environnement. Celui-ci fut élargi et complété en 1976 et publié sous le titre de "Programme en matière d'environnement 1977-1981". Il traite des problèmes généraux : pollutions, gestion rationnelle de l'espace et des ressources naturelles, mesures de protection, propositions de coopérations internationales...

Ce programme suggérait aussi la création d'un ensemble d'écoles-pilotes en vue d'échanger des informations et des expériences en éducation relative à l'environnement. A Bruxelles, en février 1977, fut ainsi créé le RESEAU.

Ses deux objectifs principaux furent ainsi définis :

- a) les écoles-pilotes du RESEAU devront offrir le choix et la qualité d'une éducation relative à l'environnement fournie par la coopération et l'apprentissage des expériences de chacun.
- b) elles devront agir pour rassembler, mettre à l'épreuve et propager les matériaux d'éducation relative à l'environnement pour les écoles de leur propre pays et celles de la Communauté européenne.

Les écoles-pilotes furent choisies par les ministères de l'Education de chaque pays membre. Notre ancien Directeur, M. HART, très sensible à ces problèmes et connaissant l'existence de ce projet fut à l'origine du choix de notre école.

Onze écoles et deux centres représentant les neufs Etats membres de la Communauté furent choisis en 1977, puis le nombre passa à vingt en 1979, date d'entrée de notre école.

Le RESEAU est contrôlé par un comité d'experts composé de membres officiels de la Commission des Communautés européennes, de représentants des ministères concernés des Etats membres qui jouent un rôle vital d'animation et des membres de l'Equipe de Coordination. Ces derniers ont été choisis au sein d'un département de Pédagogie du Trinity College de DUBLIN, le "Curriculum Development Unit" dirigé par M. A TRANT. Cette équipe maintient le contact entre tous les membres du réseau et facilite les communications en rendant visite régulièrement aux écoles, en organisant des rencontres, des visites, des séminaires, en préparant et diffusant tous les documents pédagogiques : bulletins et rapports élaborés.

Dans ce cadre, l'Ecole de MOL a déjà présenté deux projets, tous les deux animés par M. O. ROOSE : une étude de l'évolution du secteur industriel de MOL, "zone à l'économie faible qui s'est vue se transformer en une zone de plus en plus industrialisée", et "l'étude d'un village : LAAKDAL". Ces deux études ont pour les Ecoles européennes un double intérêt : exemple d'étude de l'environnement, mais aussi exemple au niveau des activités complémentaires pendant lesquelles ont été réalisés ces travaux.

Cette année encore, M. ROOSE a présenté une nouvelle réalisation : "Remise en valeur d'une ancienne sablière".

Parmi les autres projets du RESEAU, nous pourrions mentionner entre autres :

- L'aménagement de la carrière du Parrain par l'école de PESCHE-COUVAIN en Belgique.
 - Aménagement d'une aire de loisirs à HAN-sur-LESSE en Belgique.
 - Transformation et développement des terrains de montagne par le C.P.I.E. de Bagnères de Bigorre (France).
 - Le Centre culturel de FOIX par l'Ecole d'Application de l'Ecole Normale de FOIX (France).
 - L'industrie textile de la ville et l'aménagement de la cour de récréation à WUPPERTAL (R.F.A.).
 - Historique et Traditions de l'ECOLE par la Staatliches Görres Gymnasium de KOBLENZ (R.F.A.).
 - Etude sur leur ville par les élèves de la Rijksbasisschool de DESTELBERGEN.
 - L'implantation des civilisations en Irlande par la Ratmichael National School de DUBLIN (Irlande).
 - Les transformations agricoles et forestières, leurs conséquences sur la vie de la population par le Centre de HOLLENSFELD du Luxembourg.
- ... etc.

Personnellement, j'ai animé en 1981 le projet "Notre Parc, un jardin botanique" qui fut concrétisé par une publication de 220 pages dont un exemplaire fut envoyé à chaque Ecole européenne en juillet dernier pour information.

Attendu que ces réalisations devraient servir à inciter de semblables travaux, il est bon d'en extraire les quelques points originaux et facilement transposables :

a) Les caractères originaux :

- Issu de l'originalité des Ecoles européennes, ce travail est non seulement interdisciplinaire mais aussi international. Cinq sections linguistiques y ont participé et la plupart des documents sont traduits dans les cinq langues, d'où facilement utilisables.
- Dans toutes les écoles d'Europe ou à leurs alentours immédiats, on peut rencontrer au moins une partie des plantes décrites ici.
- Certains des documents généraux sont utilisables par tous.
- Ce travail facilite et encourage les visites de notre Ecole, ce qui est un des objectifs du RESEAU.

b) Quelques conseils pratiques pour se lancer dans un projet semblable :

- Rassembler le plus possible de brochures, catalogues d'horticulteurs.
- Dresser les plans des lieux, au moins à l'échelle 1/100. Vu la grande superficie de l'Ecole, j'ai dû utiliser le 1/500, mais les relevés y sont très difficiles.
- Faire reporter sur ce plan par les élèves les diverses espèces.

— Passer seulement à ce moment là à leur détermination, soit à l'aide de flores, livres... jardinier ou autres spécialistes.

— Dresser la liste d'inventaire.

— Prendre des photos à divers moments de l'année... et surtout du temps et de la patience !

Devant le succès certain de cette étude, en collaboration plus étroite avec des chercheurs du Centre d'Etudes Nucléaires, je propose d'animer cette année un nouveau projet un peu plus ambitieux qui devrait déboucher aussi sur une ou plusieurs publications mettant en valeur les richesses de notre environnement immédiat et les efforts que de nombreuses personnes, à divers titres, font pour les préserver voire même les développer. Les oiseaux seront l'objet d'une première étude puisque notre région est assez bien pourvue en espèces et que le Centre par exemple s'occupe d'environ 600 nichoirs (entretien, nettoyage, surveillance, baguage...) et que nos élèves pourront faire la connaissance de nombreuses personnalités passionnées et très compétentes (chercheurs, garde-forestier, ...).

Puis, nous élargirons notre étude à d'autres groupes d'animaux et végétaux pour fournir aux maîtres et aux professeurs des documents utilisables dans les cinq langues pour l'étude de l'environnement et peut-être même arriver à réaliser des sentiers-Nature aménagés, balisés, accompagnés de livrets-guides afin que tous puissent profiter au maximum des possibilités écologiques locales et prendre conscience de la place de l'Homme dans ce milieu.

Je me tiens à la disposition des collègues qui aimeraient travailler dans cet esprit là, c'est à dire briser un peu notre isolement, ouvrir l'esprit et le cœur de nos élèves aux problèmes de l'environnement afin d'agir sur celui-ci dans un sens favorable.

S. CASSAGNE

(Moi)

Orientation des élèves qui n'achèvent pas le cycle de l'enseignement général

Le Conseil supérieur a pris connaissance du rapport suivant concernant les problèmes d'orientation des élèves qui n'achèvent pas le cycle de l'enseignement général.

Ce rapport a été établi sur la base des renseignements fournis par les différentes Ecoles européennes suite au mandat qui leur avait été donné par le Conseil supérieur en décembre 1980.

I. PRINCIPALES CAUSES D'INTERRUPTION DES ETUDES

Parmi les élèves qui quittent les Ecoles européennes en cours de scolarité il faut distinguer :

- ceux dont les parents sont mutés dans d'autres sièges des Communautés ou réintègrent leur pays d'origine ou encore ceux dont les parents appartiennent à des organismes divers (OTAN, firmes, etc...) et dont la mobilité est plus grande ;
- ceux qui éprouvent des difficultés scolaires.

Pour l'ensemble de ces deux catégories d'élèves, le pourcentage moyen d'interruption de la scolarité se situe entre 5 % et 10 % de la population scolaire.

Le pourcentage d'élèves qui quittent l'école primaire en raison de difficultés scolaires est très faible. Ce pourcentage a également tendance à diminuer dans les classes du cycle d'observation à l'école secondaire depuis l'introduction de la réforme.

D'après les informations contenues dans les rapports des écoles où les statistiques de départ ont été chiffrées, on peut dire que sur les 10 % d'élèves qui quittent les Ecoles européennes avant l'obtention du Baccalauréat, 1/3 environ ont éprouvé des difficultés à partir de la troisième année secondaire.

Dans certaines Ecoles, c'est le cas de Bergen notamment, on considère que les départs sont dus en partie au fait que l'école ne peut pas offrir aux élèves tous les choix de section prévus dans l'organisation générale des études.

A Karlsruhe enfin, dans la section italienne en particulier, les parents retirent volontairement les enfants après l'accomplissement de leur temps de scolarité obligatoire et ceux-ci poursuivent dans leur pays une activité professionnelle ou un enseignement à caractère professionnel.

II. ORIENTATION POSSIBLE POUR LES ELEVES QUI QUITTENT LES ECOLES EUROPEENNES AVANT LE BACCALAUREAT

Les possibilités d'orientation dépendent d'une part de la situation locale de l'école et d'autre part de l'âge auquel les élèves interrompent leurs études à l'Ecole européenne.

L'analyse des rapports des Ecoles sur ce chapitre se subdivisera ci-dessous en deux points :

- a) orientation ne dépendant pas de la situation géographique locale
- b) orientation en fonction de chacune des possibilités locales

a) Orientation ne dépendant pas de la situation géographique locale

— Réintégration dans l'enseignement national, en internat si nécessaire. Cette orientation doit se faire suffisamment tôt pour que les élèves puissent bénéficier d'une plus grande continuité d'étude et de formation d'un type différent de celui dispensé à l'Ecole européenne.

Luxembourg est d'avis que cette orientation devrait se faire avant l'âge de 14 ans, c'est-à-dire dès la fin du cycle d'observation.

— Introduire le cycle court dans un plus grand nombre d'Ecoles européennes (Bruxelles I et Bruxelles II par exemple) en modifiant la structure de ce cycle. Pour Bruxelles I la proposition de réforme consisterait à introduire une filière courte pour les classes 4 et 5 en renforçant certaines matières de base existant actuellement (langues) et en substituant d'autres matières, telles que "techniques administratives" à la physique et aux mathématiques qui seraient alors abandonnées.

— Revaloriser les cours complémentaires actuellement enseignés à partir de la première année secondaire en les rendant obligatoires pendant toute la durée du cycle d'observation et en leur offrant des locaux mieux adaptés et mieux équipés à cet effet.

— Créer dans chaque école un service d'orientation et de psychologie avec un psychologue à plein temps et des orienteurs recrutés parmi le personnel enseignant et déchargés partiellement de leur service d'enseignement (Bruxelles I).

— Développer un enseignement technique propre à l'Ecole européenne (Bruxelles II).

Les solutions proposées ci-dessus offrent l'avantage de s'adresser aux élèves de toutes les sections linguistiques. Les solutions de type local énumérées sous b) ci-dessous entraînent des difficultés diverses pour les élèves appartenant à des sections linguistiques dont la langue de base n'est pas celle du pays où est implantée l'école.

b) Orientation en fonction des possibilités locales. Enumération des possibilités pour chacune des Ecoles européennes

LUXEMBOURG :

— Lycées techniques luxembourgeois : après trois années de cours généraux (de 12 à 15 ans), 2 ou 3 années de spécialisation sont possibles dans le *régime technique* (6 divisions : artisanale et industrielle, avec les sections des métiers du bâtiment, paramédicale et sociale, administrative et commerciale, hôtelière, agricole) ou le *régime professionnel* (caractérisé par l'apprentissage qui comporte la formation dans une entreprise sous contrat). Les élèves ayant obtenu le certificat d'aptitude technique et professionnel peuvent accéder au *cycle supérieur* qui est sanctionné deux ans plus tard par un diplôme de technicien ou un baccalauréat technique.

Les élèves qui désirent entrer dans un lycée technique peuvent le faire entre la première et la quatrième année secondaire et doivent satisfaire à un examen d'entrée en français, allemand et mathématiques.

— Institut supérieur de technologie.

Cet Institut est ouvert aux élèves ayant accompli avec succès les études de 5ème secondaire. Les études y sont de 4 ans dont une année d'enseignement général et trois années de spécialisation (génie civil, mécanique, électronique). Ces cours conduisent au diplôme d'Ingénieur Technicien.

— Ecoles techniques et professionnelles d'Arlon (Belgique) et de Thionville (France). Le régime linguistique de ces écoles est purement français.

— Berufsschule à Trier (Allemagne). L'accès à cet établissement est conditionné par l'obtention de la "Mittlere Reife". Le diplôme de "Mittlere Reife" est donné en équivalence aux élèves ayant choisi l'examen du cycle court à l'Ecole européenne. En revanche l'admission en 6ème du cycle long ne donne pas cette équivalence. Pour obtenir la "Mittlere Reife" un élève devrait entrer en 10ème année d'un "Gymnasium" ou d'une "Realschule" et préparer le diplôme dans cette classe.

— Fachoberschule à Trier. Pour être admis dans cette école l'élève doit posséder la "Mittlere Reife" et justifier d'une période de stage professionnel.

— Conclusion : des solutions sont possibles pour les élèves d'expression française ou allemande, même si elles comportent quelques difficultés. En revanche pour les élèves d'autres langues, le problème est infiniment plus complexe.

BRUXELLES :

— Les élèves de langue allemande ou de langue anglaise ont la possibilité d'entrer à la "Deutsche Schule" ou à la "British School" de Bruxelles.

A l'école allemande, les élèves qui ne désirent pas se préparer au Baccalauréat peuvent y accomplir des études courtes menant au "Abschluß der Realschule". Le transfert vers l'école allemande pose un problème, mineur il est vrai, pour les élèves qui n'ont pas choisi l'anglais langue II à l'Ecole européenne. Il appartient au Conseil de classe de conseiller aux familles qui ont déjà opéré le choix de l'orientation vers l'école allemande en vue de l'obtention du "Abschluß der Realschule" de faire suivre l'anglais comme langue II à leurs enfants.

— Les écoles belges.

L'enseignement national belge offre un très grand éventail de possibilités au niveau de l'école secondaire. Les voies d'orientation sont les suivantes :

- L'enseignement général. Il n'offre pas de solution réelle aux élèves qui éprouvent des difficultés à l'Ecole européenne.
- L'enseignement technique et professionnel.

Cet enseignement comprend plusieurs options : éducation physique et corporelle, art, comptabilité, électricité, mécanique. Les élèves peuvent y accomplir des études sanctionnées par un brevet professionnel ou y préparer un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur ou universitaire.

Une orientation vers ce type d'école ne crée pas de problème pour les élèves belges dont la langue maternelle est l'une des deux langues nationales et qui ont une connaissance suffisante de la deuxième langue nationale. En ce qui concerne les élèves de nationalité autre que belge, ils pourront suivre l'enseignement dans l'une des langues nationales et peuvent être dispensés de la seconde langue nationale à la demande des parents lorsque le chef de famille fait partie d'une organisation de droit des gens, d'une ambassade, d'une légation ou d'un consulat ou lorsque le chef de famille ne réside pas en Belgique.

Le moment le plus favorable pour une telle orientation se situe après la troisième année secondaire, c'est-à-dire à la fin du cycle d'observation.

L'Ecole de Bruxelles II propose que pour faciliter cette orientation il faudrait :

- renforcer les cours de français ou de néerlandais en 3ème année pour les élèves qui désirent quitter l'Ecole européenne à la fin du cycle d'observation et supprimer pour eux le cours de latin.
- donner aux Ecoles européennes de Bruxelles la possibilité de prononcer une promotion restrictive dans la classe supérieure en précisant les matières que l'élève ne pourra pas suivre l'année suivante, ce qui permettrait de prononcer la promotion d'un élève à condition qu'il s'oriente effectivement vers un type d'enseignement mieux adapté à ses possibilités.

VARESE :

La ville et la province de Varese disposent d'un réseau varié d'établissements d'enseignement, notamment :

- Istituti professionali per l'industria e l'artigianato : ces instituts comprennent des nombreuses sections englobant les métiers du bâtiment, de l'industrie et du commerce.
- Istituti tecnici comprenant des sections de techniques commerciales et industrielles et une section de correspondance en langue étrangère.
- Les établissements secondaires traditionnels du type lycée (classique, scientifique, linguistique et artistique).
- En outre la province dispose d'un grand nombre de centres de formation professionnelle.

Pour tous ces types d'établissement, l'Ecole de Varese fournit les conditions d'admission qui sont les suivantes :

<i>Etablissements</i>	<i>Admission</i>	<i>Durée des études</i>
Centres de formation professionnelle	après la 3ème second.	2 ans
Istituti professionali	» » » »	3 ans
Istituti tecnici	» » » »	5 ans
Lycées classiques, scientifiques et linguistiques	» » » »	5 ans
Lycée artistique	» » » »	5 ans

Ces établissements acceptent les élèves de l'Ecole européenne de toutes nationalités. La connaissance de la langue italienne est évidemment indispensable. L'expérience a montré que cette connaissance est généralement suffisante pour permettre aux élèves de l'Ecole européenne de suivre les cours avec profit.

- Le Centre professionnel du C.C.R. Ispra constitue une voie d'orientation intéressante. Les élèves de l'Ecole européenne y sont admis sans difficulté et y réussissent bien. Il reste à résoudre le problème de l'équivalence qui y est délivré.

KARLSRUHE :

Les élèves qui quittent l'Ecole européenne entrent normalement dans une "Hauptschule" et y préparent l'examen "Hauptschulabschluss" indispensable pour entrer dans la vie active.

Des difficultés peuvent surgir en ce qui concerne l'enseignement des langues pour diverses raisons :

- Les élèves non-allemands doivent bien entendu être en mesure de suivre l'enseignement de base en allemand.
- Pour tous les élèves, une connaissance de l'anglais est indispensable, car s'ils quittent l'Ecole européenne à la fin du cycle d'observation pour entrer dans une "Hauptschule", ils se trouvent avec des élèves qui ont suivi l'anglais pendant quatre ans. Si les élèves de l'Ecole européenne ont suivi une langue II différente de l'anglais, leur handicap dans la connaissance de cette langue est de deux ans pour ceux qui ont choisi l'anglais comme langue III et de quatre ans pour ceux qui n'ont pas suivi l'anglais. Cette situation se présente en particulier pour les élèves italiens qui choisissent généralement l'allemand comme langue II et le français comme langue III.
- Après l'obtention du "Hauptschulabschluss", les élèves ont la possibilité d'entrer :
 - soit dans la vie active ;
 - soit dans une "Berufsschule" où ils suivent des cours pendant 13 heures par semaine en même temps qu'ils suivent l'apprentissage pratique d'un métier. Cette voie les conduit vers l'obtention de la "Fachschulreife" ;
 - soit dans une "Berufsfachschule" où ils suivent un enseignement de deux ans qui leur permet d'obtenir la "Fachschulreife".
- Les élèves en possession de la "Fachschulreife" peuvent :
 - entrer dans un lycée professionnel (Berufliches Gymnasium) ;
 - entrer sous certaines conditions dans une "Fachhochschule" ;
 - entrer dans un "Berufskolleg" normalement réservé aux élèves ayant satisfait à l'examen final de la "Realschule".

BERGEN

L'un des professeurs néerlandais de l'école, membre du comité local d'orientation scolaire et professionnelle, a des contacts fréquents avec des collègues d'autres écoles de la région d'Alkmaar et dispose d'une documentation importante sur les possibilités offertes par les écoles de type professionnel situés dans les environs de Bergen.

L'enseignement dans ces écoles est dispensé évidemment en néerlandais et la connaissance de cette langue est une condition primordiale pour la poursuite des études.

L'école cite un certain nombre de cas de réorientation opérés au cours des quatre dernières années et qui ont été couronnés de succès puisque les élèves ont pu obtenir soit le certificat équivalent au diplôme HAVO ou au diplôme MAVO 4 selon le degré d'étude poursuivi.

Les élèves en possession du diplôme MAVO 4 peuvent par exemple entreprendre des études d'infirmière dans les hôpitaux d'Alkmaar.

Le gouvernement néerlandais reconnaît l'équivalence du diplôme MAVO 4 aux élèves qui quittent l'Ecole européenne après avoir accompli avec succès les études jusqu'à l'entrée en 6ème année. L'Ecole de Bergen a volontairement limité sa collaboration aux écoles qui admettent les élèves qui sont en possession de ce diplôme.

CULHAM

- Elèves qui quittent à la fin de la troisième année secondaire. Ils peuvent être admis dans certaines "Comprehensive secondary Schools" du Comté d'Oxford. Ils peuvent alors préparer les examens intitulés "Certificate of secondary Education" et "Ordinary level of the General Certificate of Education" prévus pour les élèves britanniques qui quittent l'enseignement à l'âge de 16 ans.

Les cours qui y sont donnés comprennent un certain nombre de matières à caractère technique et pratique et s'adressent aux garçons comme aux filles. A l'issue de ces études, les élèves peuvent soit entrer dans la vie active, soit suivre une formation spécialisée, soit poursuivre leurs études jusqu'à l'âge de 18 ou de 19 ans.

L'admission dans la plupart de ces écoles ne pose pas de problème et est arrangée par le Directeur de l'Ecole européenne avec les Directeurs de ces établissements.

- Elèves qui quittent à la fin de la 5ème année. Ils peuvent entrer à l'"Abingdon College of Further Education" et y poursuivre leurs études pendant un an en vue d'obtenir le "Ordinary Level of the General Certificate". Après l'obtention du diplôme, ils peuvent suivre un cours d'un ou de deux ans qui leur permettra d'obtenir le "Advanced Level of the General Certificate of Education".

L'expérience a montré que les élèves étrangers qui ont suivi l'anglais comme langue II pendant une période de deux ans n'éprouvent pratiquement pas de difficultés à suivre l'enseignement dans les établissements mentionnés ci-dessus. Leur connaissance d'une ou de deux autres langues offre un grand avantage.

1) MOL

AKADEMIE VOOR BEELDENDE KUNSTEN

- Molderdijk 1 - Tel. 31.28.41
- Directeur : De Clerk R. - Kapellestraat 15 - Tel. 31.28.30
- Onderwijs met beperkt leerplan - Weekend- en avondlessen

Struktur :

- Lagere cyclus (6-11 jarigen)
- Lagere secundaire cyclus (12-14 jarigen)
- Hogere secundaire cyclus (vanaf 15 jaar)
- Finaliteitscyclus

Bijafdeling Millegem : Lagere cyclus (6-11 jarigen)

Specialisaties in hogere secundaire en finaliteitscyclus

- Bouwkunde : Bouwkunde en elektro-mechanica
- Grafische Kunsten : Grafiek - Publiciteit - Fotografie - Decoratief tekenen en schilderen
- Sierkunsten : Keramiek
- Interieurstudies : Binnenhuisinrichting - Etalage - Vormgeving
- Monumentale Kunsten : Tekenen en Schilderen - Beeldhouwen

MUZIEKAKADEMIE

- Lakenmakersstraat - Tel. 31.38.21
- Met wijkklassen voor notenleer
- Directeur : Gevers E. - Pater van Henxthovenstraat 17
- Onderwijs met beperkt leerplan

Leergangen :

- Notenleer voor jongeren en volwassenen
- Piano - Cello - Contrabas - Voordracht - Diktie - Zang - Samenzang - Muziekgeschiedenis - Samenspel - Fluit - Klarinet - Hobo - Saxofoon - Trompet - Viool - Trombone - Piston - Bugel - Hoorn - Harmonie - Slagwerk

Bijafdeling Dessel - Leergangen : Notenleer - Piano

Rijksonderwijs

I) KONINKLIJK ATHENEUM

- Voor jongens en meisjes
- Guido Gezellestraat 21 - Tel. 31.15.01

a) Traditionele afdelingen

- Economische
- Latijn-wiskunde
- Latijn-Grieks
- Wetenschappelijke

1° + 2° - De traditionele humaniora (1° + 2°) wordt afgeschaft
2° in 1975-1976 vervangen door 1° determinatiejaar
1° in 1976-1977 vervangen door 2° determinatiejaar

b) Vernieuwd Secundair Onderwijs (V.S.O.) - Oriënteringsgraad

- Moderne talen-techniek (Economie) - doorstroming
- Moderne talen-wetenschappen - doorstroming

- Moderne talen-kunst - doorstroming
- Oude taal-moderne taal - doorstroming
- Oude taal-wetenschappen - doorstroming
- Handel-administratieve verkoop - finaliteit
1° + 2° oriënteringsjaren

c) Avondonderwijs

- 1) *Hogere Secundaire Technische Leergangen*
Boekhouden - Steno-Dactylo - Frans - Engels
- 2) *Lagere Secundaire Technische Leergangen*
Duits
- 3) *Lagere Secundaire Beroepsleergangen*
Nederlands (elementaire cursus voor vreemdelingen)
Snit en Naad

II) RIJKSMIDDENSCHOOL

- Guido Gezellestraat 10 - Tel. 31.27.48
- Voor jongens en meisjes
- Vernieuwd Secundair Onderwijs (V.S.O.)
 - Aanpassingsjaar
 - Observatiecyclus
 - 1° jaar : — Gelijk voor alle leerlingen
 - 2° jaar : — Wetenschappen - Oude talen
 - Wetenschappen - Moderne talen
 - Wetenschappen - Techniek
 - Wetenschappen - Kunst
 - Techniek — Voeding
 - Kleding

III) RIJKSLAGERE SCHOOL

- Guido Gezellestraat 4 - Tel. 31.11.50
- Voor jongens en meisjes

IV) RIJKS - B.L.O. - AFDELING

- Dessel : R.M.S. - Tel. 31.74.82

V) HOGER RIJKSINSTITUUT VOOR TECHNISCH ONDERWIJS EN KERNENERGIEBEDRIJVEN

- Leenhofstraat 33 - Tel. 31.18.61 en 31.18.62
- Internaat voor jongens : Statiestraat 74 - Tel. 31.24.16

a) Hoger Technisch Onderwijs van de 2° graad

- Afdelingen : — Elektronica - Kernenergie
— Scheikunde - Kernenergie
— Bedrijfselektronica

- Elektriciteit
- Mechanica
- Industriële schelkunde

b) *Ekonomisch Hoger Onderwijs van het korte type*

- Fiskaliteit en organisatie
- Boekhouding

c) *Hoger Secundair Technisch Onderwijs*

Technicus : Scheikunde - Elektriciteit - Elektronica - Mechanica -
Bouwkunde - Sekretariaat en talen

d) *Vernieuwd Secundair Onderwijs (V.S.O.)*

- Vanaf 1975-1976 - determinatiecyclus
- Oriëntatiecyclus
- Doorstroming (1^o + 2^o jaar)
 - Wetenschappen-techniek
 - Personenzorg
 - Mechanica-elektriciteit
 - Bouwkunde
- Finaliteit
 - Autotechniek
 - Mechanica
 - Elektriciteit
 - Hout

e) *Vernieuwd Secundair Beroepsonderwijs V.S.B.O.)*

a) *Eerste Graad*

- Mechanica
- Elektriciteit
- Hout - Bouw
- Kleding - Textiel
- Voeding - Verzorging

b) *Tweede Graad - 1 jaar*

- Mechanica
- Elektriciteit
- Hout
- Kleding

Vrij onderwijs

I) MEISJES

TECHNISCH INSTITUUT "O.L.-VROUW"

— Rozenberg 2 - Tel. 31.33.43 en 31.44.44

- Afdelingen : — Snit en Naad
— Sociale
— Lichamelijke opvoeding

ST. LUTGARDUSINSTITUUT

— Gasthuisstraat 3 - Tel. 31.17.69

a) *Dagonderwijs*

- Afdelingen : — Gezins- en Sanitaire Hulp
— Hotelschool
— Schoonheidszorgen
— Verkoop
— Familiale Hulp - L.S.B.S.

b) *Avondonderwijs*

- Afdelingen : — Schoonheidszorgen
— Pedicure
— Voeding en Kookkunst

INSTITUUT "SALUS NOSTRA"

— Jozef Callacanzstraat 2 - Tel. 31.26.59

- Afdelingen : — Handel
— Sekretariaat en talen
— Bureelwerken
— Familiale hulp.

II) JONGENS

TECHNISCH INSTITUUT "ST. PAULUS"

— Kruisven 25 - Tel. 31.12.42 en 31.17.99

a) *Dagonderwijs*

1) *Hoger Secundair*

- Afdelingen : — Elektro-Mechanica
— Elektriciteit-Elektronica
— Bouwbedrijf

2) *Lager Secundair*

- Afdelingen : — Mechanica
— Elektriciteit
— Hout

Met specialisatie in de verschillende afdelingen.

3) *Lager Secundair Beroep*

- Afdelingen : — Mechanica
— Hout

b) *Avondonderwijs*

Afdelingen : — Engels
— Frans

2) **GEEL : GEWOON SECUNDAIR ONDERWIJS**

RIJKSONDERWIJS

KONINKLIJK ATHENEUM, Lebonstraat 35 - Tel. 58.83.70

VRIJ ONDERWIJS

1. **TECHNISCH INSTITUUT ST. JOZEF**

Technische Schoolstraat 50

Alg. directeur : Ir. P. Martens - Tel. 58.94.55

Technische afdelingen

— Mechanica
— Elektriciteit
— Hout
— Spekslagerij

Beroepsafdelingen :

— Mechanica
— Elektriciteit
— Metselarij
— Schilderij
— Lood en zink
— Spekslagerij

2. **ST. ALOYSIUSCOLLEGE**

Collegestraat 15, 2440 Geel - Tel. 58.80.45

Alg. directeur : E.H. Van Ael J.

Met volgende afdelingen :

— Latijn-Grieks
— Moderne humaniora
— Handelsafdeling
— Landbouwfdeling

3. **ST. MARIA INSTITUUT**

Pas 56 - Tel. 58.86.72

4. **ST. DYMPLYNLYCEUM**

Gasthuisstraat 8 - Tel. 58.82.02

Afdelingen : — Latijn-Grieks
— Moderne humaniora

Directeur : W. Aerts

Hoger NIET-UNIVERSITAIR ONDERWIJS

HOGER INSTITUUT DER KEMPEN (H.I.K.)

Technische Schoolstraat 50 - Tel. 58.94.55

Alg. Directeur : Ir. P. Martens - Tel. 58.94.56

— Hogere School voor Industrieel Ingenieur (Deleuil : afdelingshoofd)
— Hogere School voor Laboratorium-assist. (Avermaete : afdelingshoofd)
— Hogere School voor Sociale Studiën (Vangool M.L. : afdelingshoofd)
— Hogere Handelsschool (Hendrickx : afdelingshoofd)

BUITENGEWOON ONDERWIJS

GEMEENTELIJK B.L.O. ONDERWIJS

Buitengewoon Lager Onderwijs (type 8)

School voor Aangepast Individueel Onderwijs (S.A.I.O.)

De Billemontstraat 51, 2440 Geel - Tel. 58.77.38

Schoolhoofd : J. Renders

VRIJ B.L.O. / B.S.O.

Medisch Pedagogisch Instituut (type 2)

1. Buitengewoon Lager Onderwijs type 2 B.L.O.
2. Buitengewoon Beroepsonderwijs type 2 B.B.O.
Eindhoutseweg 24 - Tel. 54.46.31

Bericht des Vorsitzenden des Inspektionsausschusses für den Sekundarbereich über das Schuljahr 1980-81

Das Schuljahr 1980-81 war für die Sekundarstufe der Europäischen Schulen eine Zeit intensiver Tätigkeit.

Ich will versuchen, in diesem Bericht die wichtigsten Ereignisse des Jahres, die erzielten Fortschritte und die noch offenen Probleme zu beleuchten. Nachstehende Themen sollen dabei zur Sprache kommen:

- I. Wichtigste Ereignisse des Jahres
- II. Tätigkeit des Inspektionsausschusses und des Pädagogischen Ausschusses
- III. Sekundarschulreform
- IV. Aufgaben der Inspektoren
- V. Noch ungelöste Probleme

I. WICHTIGSTE EREIGNISSE DES JAHRES

1. Die Erweiterung der Europäischen Schulen

Das Schuljahr 1980-81 war von einem Ereignis von großer historischer Bedeutung gekennzeichnet: Im September 1980 ist Griechenland der Satzung der Europäischen Schule beigetreten. Der Eintritt Griechenlands in den Kreis der Gemeinschaftsländer ist von beachtenswerter kultureller Tragweite, bedeutet er doch die Eingliederung der ältesten Säule der westlichen Zivilisation in unsere Gruppe.

Ich begrüße diese Verstärkung der Europäischen Schulen und heiße die griechische Delegation an dieser Stelle nochmals herzlich willkommen.

Da sich die Einstellung griechischer Beamter bei den Organen der Gemeinschaft verzögert hat, wurden die griechischen Sekundarschulklassen an den Europäischen Schulen — entgegen den ursprünglichen Plänen — 1980-81 noch nicht eingerichtet. Die griechische Abteilung der Höheren Schule wird also erst im September 1981 eröffnet. Ich bin davon überzeugt, daß dies unter den besten Voraussetzungen erfolgen wird, einmal wegen der von Einsicht und Begeisterung geprägten Mitarbeit der griechischen Delegation, zum anderen dank der Beschüsse des Obersten Rates und nicht zuletzt dank der Übergangsmaßnahmen, welche die Europäischen Schulen getroffen haben.

2. Direktionswechsel an den Schulen

Das vergangene Schuljahr war durch ein Ereignis gekennzeichnet, das Ausdruck dafür ist, wie beständig die Europäischen Schulen sind: Vier Schulen erhielten einen neuen Direktor. Diese Veränderungen haben

keine Störungen verursacht; der Schulbetrieb verlief reibungslos weiter, die verschiedenen schulischen und zwischenschulischen Aktivitäten haben sich planmäßig entfaltet.

Diese Wechsel sind eine Bereicherung für das Leben der einzelnen Schulen, da jeder Direktor die an seiner Schule gesammelten Erfahrungen mitbrachte und seinerseits an der neuen Schule andere Verhältnisse und andere Probleme vorfand, die ihm eine Gegenüberstellung der Methoden im pädagogischen, didaktischen und administrativen Bereich ermöglichten.

II. TÄTIGKEIT DES INSPEKTIONSAUSSCHUSSES UND DES PÄDAGOGISCHEN AUSSCHUSSES

Wie gewohnt haben der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß zwei ordentliche Sitzungen abgehalten, eine im Oktober und eine im Februar. Außerdem trat der Inspektionsausschuß zweimal, nämlich im November und im Dezember, im nichterweiterten Teilnehmerkreis zusammen.

Nachstehend folgt eine kurze Übersicht über die wichtigsten behandelten Punkte:

1. *Der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß haben die Frage geprüft, ob Altgriechisch im Rahmen des Stundenplans Griechisch, Sprache I, unterrichtet werden kann. Sie haben eine Lösung erarbeitet, die vom Obersten Rat angenommen wurde.*
2. *Der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß haben einen Entwurf zur Änderung der Allgemeinen Schulordnung ausgearbeitet, um diese an die vom Obersten Rat im Bereich der Mitwirkung aufgestellten Grundsätze anzupassen. Der Oberste Rat hat diesen Entwurf angenommen, so daß die Europäischen Schulen nunmehr für die Mitwirkung der Lehrkräfte und der Eltern am Leben der Schulgemeinschaft einen festen Rahmen besitzen. Ich freue mich über den wichtigen Schritt nach vorn, der auf diesem Gebiet getan wurde und möchte bei dieser Gelegenheit daran erinnern, daß die Europäischen Schulen in bezug auf die Mitwirkung Pionierarbeit geleistet haben. Die Mitwirkung war nämlich in der Satzung von 1957 bereits vorgezeichnet, indem sie die Vertreter des Lehrpersonals und der Eltern zu Vollmitgliedern der Verwaltungsräte der Europäischen Schulen macht. Ferner ist die Mitwirkung der Eltern und Lehrkräfte im Obersten Rat, im Inspektionsausschuß und im Pädagogischen Ausschuß schon seit langem Tradition.*
3. *Der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß haben eine Lockerung der Kriterien für die Einrichtung von Unterrichtsstunden Niederländisch, Sprache III, vorgeschlagen, die vom Obersten Rat angenommen wurde.*
4. *Der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß haben dem Obersten Rat einen Organisationsplan für die Reifeprüfung 1981 vorgelegt, der angenommen und angewandt wurde. Die Reifeprüfung 1981 ist unter guten Voraussetzungen verlaufen. Dennoch möchte der Inspektionsausschuß ihre Abwicklung weiter verbessern. Daher befaßt er sich alljährlich wieder mit dieser Frage, damit künftig die festgestellten Mängel nach Möglichkeit beseitigt werden.*
5. *Auf Vorschlag des Reformausschusses hat der Inspektionsausschuß eine Regelung für die Versetzung von der dritten in die vierte Sekundarschulklasse verabschiedet. Diese Regelung ist sehr wichtig, da sie den Klassen-*

konferenzen helfen soll, die Möglichkeiten der Schüler zu beurteilen, die die im Zuge der Reform eingeführte Beobachtungsstufe abgeschlossen haben. Es ist noch zu früh, um zu beurteilen, welche Ergebnisse ihre Anwendung zeitigt.

6. Auf Vorschlag des Pädagogischen Ausschusses und des Reformausschusses hat der Oberste Rat für nachstehende Fächer neue Lehrpläne verabschiedet :

- Dänisch, Sprache III
- Französisch, Sprache I (Beobachtungsstufe)
- Mathematik (4. und 5. Schuljahr)
- Wirtschaftskunde (4. und 5. Schuljahr)
- Geschichte, Geographie und Staatsbürgerkunde (4. und 5. Schuljahr)
- nichtkonfessionsgebundener Moralunterricht (4. und 5. Schuljahr)
- Physik, Chemie und Biologie (4. und 5. Schuljahr).

Alle diese neuen Lehrpläne fallen in den Rahmen der Sekundarschulreform.

Die schrittweise Erneuerung und Anpassung des Unterrichts an die Erfordernisse unserer Welt kommt in der Weiterentwicklung der Lehrpläne und -methoden zum Ausdruck. Andererseits liegt es auf der Hand, daß die Erneuerung mehr von den Anforderungen, die die einzelnen Lehrkräfte stellen, vom Arbeitsklima in der Klasse, der Beteiligung der Schüler und einer größeren Bereitschaft zum Dialog abhängt, wobei der Zersplitterung und der Bequemlichkeit nicht Vorschub geleistet werden sollte. Der Inspektionsausschuß weiß, daß er sich in dieser Hinsicht auf die Lehrkräfte verlassen kann.

7. Der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß haben zur Frage des Dienstaters der Sekundarschullehrer Vorschläge ausgearbeitet. Diese Vorlage wird zur Zeit vom Verwaltungs- und Finanzausschuß geprüft.

III. SEKUNDARSCHULREFORM

1980-81 hat die Reform das dritte Sekundarschuljahr erreicht, so daß nun die gesamte Beobachtungsstufe reformiert ist. Ich glaube sagen zu können, daß wir mit den Ergebnissen der Reform im großen und ganzen zufrieden sein können. Zur Ausmerzung der kleinen unvermeidlichen Fehler sollte man aber die Durchführung der Reform an den Schulen überwachen. Hier liegt eine der Aufgaben des Inspektionsausschusses in den kommenden Jahren.

Der Reformausschuß ist fünfmal unter dem Vorsitz von Generalinspektor DETHIER zusammengetreten und hat sich weiterhin mit den zahlreichen Problemen befaßt, die sich im Rahmen der Reform stellen. Ich möchte in diesem Bericht nur die wichtigsten davon erwähnen.

Nach langen Diskussionen ist es dem Reformausschuß gelungen, den Aufbau und die Stundenpläne des 6. und 7. Schuljahres festzulegen. Dieser Erfolg war möglich dank der Geduld und der Ausdauer des Vorsitzenden, der es fertiggebracht hat, in den aufeinanderfolgenden Arbeitsunterlagen die verschiedenen Wünsche weitgehend zu berücksichtigen, und dank der Bereitschaft zur Zusammenarbeit aller Ausschußmitglieder. Vom pädagogischen Gesichtspunkt aus hat der Oberste Rat den Vorschlag des Reformausschusses gebilligt. Die finanziellen Probleme hingegen, die sich bei der Durchführung

der Reform des 6. und 7. Schuljahres stellen, konnten noch nicht gelöst werden. Angesichts der schwierigen Wirtschaftslage in allen Mitgliedstaaten ist es wenig wahrscheinlich, daß unsere Finanzbehörden zusätzliche Mittel für die Reform freigeben. Man muß daher nach einer anderen Lösung suchen. Ich glaube, wir müßten auf bestimmten Gebieten Einsparungen anstreben, die es ermöglichen könnten, die Reform unter guten Voraussetzungen durchzuführen. Meines Erachtens bietet dieser Weg einige Möglichkeiten, sofern alle Beteiligten guten Willen und Verständnis an den Tag legen.

Der Reformausschuß hat für die Regelung für die Versetzung vom 3. ins 4. Schuljahr und die neuen Lehrpläne (siehe vorstehend II) wichtige Vorarbeit geleistet.

Er hat sich mit der Reform der Reifeprüfungsordnung beschäftigt. Zwar sind die Arbeiten noch nicht abgeschlossen, doch bereits weit fortgeschritten.

Der Reformausschuß ist weiterhin auf der Suche nach einer Lösung für das schwierige Problem des Bildungswegs der Schüler, die nicht die Reifeprüfung anstreben. Er hat die Direktoren der Europäischen Schulen beauftragt, die örtlichen Möglichkeiten zu prüfen, und er wird sich demnächst mit ihren Berichten befassen.

Er hat den Aufgabenbereich der Klassenlehrer und das Problem der Hausaufgaben geprüft.

Er hat Vorschläge ausgearbeitet in bezug auf die Kriterien für die Teilung der Klassen im Fremdsprachenunterricht (Sprachen II und III), die dem Verwaltungs- und Finanzausschuß zur Zeit vorliegen.

Da das Bildungswesen in allen unseren Ländern einem ständigen Wandel unterworfen ist, können die Europäischen Schulen natürlich nicht abseits stehen. Die schulische "Thematik" geht jedoch über die im Gange befindlichen Reformen weit hinaus, soll unter dem Begriff Schule eine ständige und wechselseitige Bildungsrelation verstanden werden, die die Lebensader eines einzigen Körpers sein kann: Eine Schule, in der man alle Bildungstechnologien anwenden kann und wo eine enge Wechselbeziehung Schule/gesellschaftliche Umwandlung entsteht. Nur so kann die Kultur den engen schulischen Rahmen durchbrechen und die Art zu leben bestimmen.

Ich möchte Herrn Generalinspektor DETHIER für die viele Arbeit danken, die er als Vorsitzender des Reformausschusses unermüdlich leistet. Mit seiner Ausdauer, Geduld und Fachkunde trägt er entscheidend zur Verwirklichung der Reform der Sekundarstufe der Europäischen Schulen bei.

IV. AUFGABEN DER INSPEKTOREN

Nach der Satzung der Europäischen Schulen kommt den Inspektoren im Leben der Europäischen Schulen eine bedeutende pädagogische Rolle zu.

Wie in den Vorjahren haben die Inspektoren auch 1980-81 wieder an zahlreichen Sitzungen des Obersten Rates, des Inspektionsausschusses, des Pädagogischen Ausschusses und des Reformausschusses teilgenommen. Sie haben die Reifeprüfungsaufgaben vorbereitet und die Reifeprüfung an den einzelnen Europäischen Schulen überwacht.

Regelmäßig haben die Inspektoren die neun Europäischen Schulen besucht, um sich an Ort und Stelle mit den auftretenden Problemen vertraut zu machen und die Lehrkräfte anzuleiten. Ich möchte an dieser Stelle hervorheben, wie wichtig dieser unmittelbare Kontakt zwischen den Inspektoren

und den Schulen ist. Die pädagogische Beratung ist eine der wesentlichsten Aufgaben der Inspektoren. Bei ihren Schulbesuchen haben sie auch die Möglichkeit, die Durchführung der Reform zu verfolgen und ungelöste Probleme aufzudecken.

Ferner haben die Inspektoren in ihren eigenen Fachbereichen eine führende Rolle gespielt und zahlreiche Arbeitsgruppen geleitet. Nachstehend die Gruppen, die mir bekannt sind; das Verzeichnis ist sicherlich nicht vollständig:

- Interne Reform : die Herren REIMERS und VERHAAK
- Mathematik : Herr DETHIER
- Naturwissenschaft : Herr BELCHE
- Gemeinschaftskunde : Herr OLSEN
- Französisch, Sprache I und II : Herr PERRET
- Niederländisch, Sprache I : Herr VERHAAK
- Alte Sprachen : die Herren MARGIOTTA und VERHAAK
- Wirtschaftskunde : Herr DETHIER
- Philosophie : Herr MARGIOTTA
- Moral : Herr DETHIER
- Leibeserziehung : Frau STAMOU und Herr OLSEN

V. NOCH UNGELÖSTE PROBLEME

Es ist nicht möglich, in diesem Bericht alle Probleme aufzuführen, die sich an den Europäischen Schulen stellen. Ich beschränke mich darauf, die wichtigsten Fragen, die vordringlich geprüft werden sollten, hervorzuheben und kurz zu erläutern:

1. Die Reifeprüfung im Rahmen der Reform

Die Vorbereitung der neuen Reifeprüfungsordnung sollte baldmöglichst abgeschlossen werden, da die Ratifizierung durch die Mitgliedstaaten einige Zeit beanspruchen dürfte.

Der Reformausschuß sollte auch bald die Vorbereitung der Durchführungsbestimmungen für die reformierte Reifeprüfung in Angriff nehmen. Diese Unterlage ist ein unerläßliches und grundlegendes Instrument für die Einführung der Reform, die den Aufbau der ganzen Sekundarstufe nachhaltig beeinflussen kann.

2. Niveau der Reifeprüfung

Das Niveau der Europäischen Reifeprüfung sollte unbedingt gehalten werden, damit ihr guter Ruf nicht aufs Spiel gesetzt wird.

3. Die alten Sprachen an den Europäischen Schulen

Im Rahmen der Reform wurde der Raum, den die alten Sprachen an den Europäischen Schulen bisher einnahmen, eingeschränkt und die Zahl der Unterrichtsstunden in Latein und Altgriechisch wesentlich gekürzt. Man muß sich fragen, welchen Wissensstand die Schüler künftig in diesen Fächern noch erreichen können. Ich möchte vorschlagen, die Auswirkung dieser Änderungen auf die Entwicklung des Unterrichts in diesen Fächern aufmerksam zu verfolgen.

4. Versetzung

Die Klassenkonferenzen der einzelnen Europäischen Schulen haben für die Versetzung der Schüler Durchführungsbestimmungen erstellt, was sehr gut ist. Nur weichen diese Bestimmungen voneinander ab und setzen sich gelegentlich über die Vorschriften der Allgemeinen Schulordnung hinweg. Meines Erachtens sollte jede Schule in diesem Bereich eine gewisse Autonomie haben. Andererseits halte ich gemeinsame Richtlinien, die eine allgemeine Ausrichtung geben, für zweckmäßig. Ich möchte den Inspektionsausschuß bitten, sich mit dieser Frage zu befassen.

Alle Lehrpläne wurden von zwischenschulischen Ausschüssen aufgestellt, deren Arbeit sehr fruchtbar war. Ich danke den Lehrkräften, die daran teilnehmen, für ihre positiven Beiträge und ihre Lehrmethoden. Der Inspektionsausschuß bringt nochmals seine Zufriedenheit und sein Vertrauen zum Ausdruck, das der ganze Lehrkörper verdient.

Im vergangenen Schuljahr wurden wesentliche Reformen in Angriff genommen und einige von ihnen bereits weitgehend in die Praxis umgesetzt; die Mitwirkung wurde auf allen Ebenen eingeführt, auch wenn das Werk noch nicht vollendet ist.

Es ist erfreulich festzustellen, daß die Zusammenarbeit zwischen den einzelnen Personen und Gremien (Lehrkräfte, Direktoren, vorbereitende Ausschüsse und Oberster Rat) in einem ausgezeichneten Klima erfolgt.

Mein Dank gilt all jenen, die an den Europäischen Schulen mitarbeiten, insbesondere den Direktoren, den Vertretern des Lehrpersonals, den Elternvertretern, den Vertretern der Kommission, Herrn SCHMIT und Herrn HEUMANN, der uns bei unserer Arbeit mit seinem Wissen und seiner Erfahrung zur Seite steht, Herrn PINCK und dem ganzen Sekretariat.

Abschließend möchte ich auch meinen Kollegen vom Inspektionsausschuß für ihre Mitwirkung und ihre Arbeit danken, die sie das ganze Jahr hindurch geleistet haben. Schließlich wünsche ich Herrn BELCHE, der als Vorsitzender des Inspektionsausschusses meine Nachfolge antritt, ein Jahr fruchtbringender Tätigkeit.

G. MARGIOTTA

Report by the Chairman of the Board of Inspectors (secondary) for the 1980-81 School year

The 1980-81 school year was a period of intense activity for the secondary section of the European Schools.

This report attempts to take account of the main events of the year, the progress made and the problems which still exist. It therefore deals with the following subjects :

- I. The major events of the year
- II. The activities of the Board of Inspectors and of the Teaching Committee
- III. The reform of secondary teaching
- IV. The duties of the Inspectors
- V. Problems to be solved

I. THE MAJOR EVENTS OF THE YEAR

1. The enlargement of the European Schools

The 1980-81 school year was marked by a historic event, inasmuch as Greece acceded to the Statute of the European School in September 1980. Greece's accession to the Community has considerable cultural significance. It marks the integration into our group of the oldest pillar of Western civilization.

This addition to the European Schools gives me great pleasure and I would repeat here the words of welcome which I had the opportunity to address orally to the Greek delegation.

As a result of the delay in recruiting Greek officials for the Community Institutions, the secondary classes of the Greek section were not opened in the European Schools in 1980-1981, as initially envisaged. It will thus be September 1981 before the secondary part of the Greek section really gets under way. I am convinced that this beginning will be made in the best possible basis, thanks on the one hand, to the enlightened and enthusiastic cooperation of the Greek delegation and, on the other, to the decisions taken by the Board of Governors and thanks, finally, to the reception measures taken by the European Schools.

2. New Heads

During the past school year, the European Schools experienced an event which gives an indication of their soundness : the appointment of new Heads at four Schools. These changes did not cause difficulties ; the life of the various Schools carried on normally and the various schools and interschool activities developed as usual.

These changes enriched the life of the various Schools, inasmuch as each Head brought with him experience of the previous School and, for his part, found other situations and other problems in the new School which enabled him to make comparisons as regards teaching and administrative procedure.

II. THE ACTIVITIES OF THE BOARD OF INSPECTORS AND OF THE TEACHING COMMITTEE

As usual, the Board of Inspectors and the Teaching Committee held two ordinary meetings, one in October and the other in February. Moreover, the Board of Inspectors held two non-enlarged meetings in November and December. The main themes studied are summarized briefly below :

1. The Board of Inspectors and the Teaching Committee examined the problem of the teaching of ancient Greek within the framework of the timetable accorded to Greek language I. They devised a solution which was approved by the Board of Governors.
2. The Board of Inspectors and the Teaching Committee prepared a draft amendment to the General Rules adapted to the principles laid down by the Board of Governors in the field of participation. This draft was approved by the Board of Governors with the result that the European Schools now have a clearly defined framework for the joint participation of teachers and parents in the life of the School community. I am delighted at the great progress which has been made in this area, and I should like to take this opportunity to recall that, as regards participation, the European Schools have done pioneering work. This is already envisaged in the 1957 Statute, since the latter provides that the representatives of the teachers and of the parents are members in their own right of the Administrative Boards of the European Schools. Also, at the level of the Board of Governors, the Board of Inspectors and the Teaching Committee, the participation of parents and teachers is the fruit of an already long tradition.
3. The Board of Inspectors and the Teaching Committee have put forward more flexible criteria for the creation of the Dutch course, language III. These criteria have been approved by the Board of Governors.
4. The Board of Inspectors and the Teaching Committee submitted to the Board of Governors a plan of organization for the 1981 Baccalaureate which was approved and implemented. The 1981 Baccalaureate went off without a hitch. Nevertheless, the Board of Inspectors would like it to go even more smoothly — which is why it addresses itself every year to this matter in order to eliminate, as far as possible, any shortcomings which may have been found.
5. The Board of Inspectors, on a proposal from the Reform Committee, adopted a set of rules for regarding deliberations on promotion from the third to the fourth secondary year. This set of rules is of major importance, inasmuch as it is intended to help the class council to assess the aptitudes of pupils who have completed the observation period introduced by the reform. It is still too early to evaluate the results of the application of this set of rules.
6. On a proposal from the Teaching Committee and the Reform Committee, the Board of Governors adopted new syllabuses for the following subjects :
— Danish language III

- French language I (observation period)
- Mathematics (4th and 5th years)
- Economics (4th and 5th years)
- History, geography and civics (4th and 5th years)
- Non-denominational ethics (4th and 5th years)
- Physics, chemistry and biology (4th and 5th years).

All these new syllabuses form part of the reform of secondary teaching. The re-organization and gradual adaptation of teaching to the demands of the modern world reflects the development of both syllabuses and methods. Moreover, it seems obvious that the re-organization is more a question of the requirements of each teacher, the class atmosphere, the participation of the pupils and a greater readiness for dialogue, while avoiding diffuseness and superficiality. In this area, the Board of Inspectors knows that it can have full confidence in the teachers.

7. The Board of Inspectors and the Teaching Committee have drafted proposals concerning teachers' seniority. These draft proposals are currently being studied by the Administrative and Financial Committee.

III. THE REFORM OF SECONDARY TEACHING

In 1980-81 the reform reached the third secondary year so that, the complete observation period has now been re-organized. I think it is true to say that the results of the reform are good and that, overall, there is a reason to be satisfied. However, if the inevitable shortcomings are to be eliminated, it will be necessary to keep an eye on the implementation of the reform in the Schools. This will be one of the duties of the Board of Inspectors in the years to come.

The Reform Committee met five times under the chairmanship of Inspector-General DETHIER to continue its study of the numerous problems which the reform presents. I shall confine myself to citing the most important ones in this report.

The Reform Committee succeeded, after lengthy discussions, in defining the structure and timetables of the sixth and seventh years. This success was possible thanks to the patience and perseverance of the Chairman who, in successive working papers, succeeded in incorporating a maximum number of desiderata and thanks to the spirit of cooperation displayed by all the members of the Committee. The Board of Governors approved the Reform Committee's proposals in respect of teaching. However, the financial problems which implementation of the reform in the sixth and seventh years will present have not yet been resolved. Given the difficult economic situation in all the Member States, it is unlikely that our financial authorities will release additional appropriations for the reform. Another solution will therefore have to be found. I believe that there are areas where we should save money, which could then be used to implement the reform smoothly. I am convinced that this approach offers a number of possibilities, provided that everyone shows good will and understanding.

The Reform Committee has drawn up the rules relating to promotion from the third to the fourth year and the new syllabuses (see II above).

It also studied the reform of the Baccalaureate Regulation. Great progress has been made in this area, even though the work has not yet been completed.

The Reform Committee is continuing to seek a solution to the very difficult problem of the studies of pupils who will not be taking the Baccalaureate. It has instructed the Heads of the European Schools to look into possibilities of local solutions and will study their reports shortly.

The Reform Committee has also studied the problem of the responsibilities of senior teachers and the problem of work performed at home.

It has drawn up proposals concerning the criteria for division into Language 2 and Language 3. These proposals are currently before the Administrative and Financial Committee.

Teaching is changing constantly throughout the Community and the European Schools obviously cannot remain outside this movement. However, the question of change in our educational system involves far more than the reforms currently under consideration if by education we mean a continuing and reciprocal formative relationship constituting the life-sustaining element of a single body: an educational system in which we can apply all the technologies of education and a close correlation between education and social change. Only in this way can the pursuit of knowledge cease to be a narrowly scholastic endeavour and become a way of life.

I should like here to thank Inspector-General DETHIER for his major endeavours as Chairman of the Reform Committee. By his perseverance, patience and competence he is making a major contribution to the reform of secondary teaching in the European Schools.

IV. THE DUTIES OF THE INSPECTORS

As laid down in the Statute of the European School, the Inspectors play a vital role in the educational life of the European Schools.

In 1980-81 the Inspectors, as in previous years, took part in the numerous meetings of the Board of Governors, the Board of Inspectors, the Teaching Committee and the Reform Committee. They drew up the papers for the Baccalaureate and ensured that it was carried out properly in the various European Schools.

The Inspectors visited the nine European Schools regularly to see the problems which arise on the spot and to guide the teachers. I should like here to stress the importance of this direct contact between the Inspectors and the Schools. The role of educational adviser represents one of the Inspector's basic functions. During their visits to the Schools, the Inspectors are also able to keep an eye on the implementation of the reform and to pinpoint the problems which have not yet been solved.

The Inspectors also provided specialist guidance and advice in their own field. For example, they have chaired a number of working parties. I cite below the groups I know of, the list doubtless not being exhaustive:

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| — internal reform | Mr REIMERS and Mr VERHAAK |
| — mathematics | Mr DETHIER |
| — natural science | Mr BELCHE |
| — French, language I and II | Mr PERRET |
| — human sciences | Mr OLSEN |
| — Dutch, language I | Mr VERHAAK |

— classical languages	Mr MARGIOTTA and Mr VERHAAK
— economics	Mr DETHIER
— philosophy	Mr MARGIOTTA
— ethics	Mr DETHIER
— physical education	Mrs STAMOU and Mr OLSEN

V. PROBLEMS TO BE SOLVED

This report does not aim at drawing up a list of all the problems which arise in the European Schools. My aim is confined to highlighting and briefly commenting on the most important questions, which should be studied as a matter of priority :

1. The Baccalaureate within the context of the reform.

It is a matter of urgency to finish drawing up the new Baccalaureate Regulation, since ratification by the Member States is likely to take some time.

The Reform Committee should also soon begin draft in the implementing provisions for the reformed Baccalaureate. This document is a major and essential tool for implementing the reform, which may have a great influence on the entire structure of secondary teaching.

2. Level of the Baccalaureate.

It is important to maintain the standard of the European Baccalaureate, so that its does not suffer reputation.

3. The place of classical languages in the European Schools.

Under the reform, less emphasis is being placed on classical languages in the European Schools. There is an appreciable reduction in the number of hours devoted to Latin and ancient Greek. We may interrogate ourselves on the level pupils will be able to attain in these subjects. I should like to suggest to follow with attention the incidence of these modifications on the evolution of the teaching of these subjects.

4. Promotion.

The fact that the class councils in the various European Schools have drawn up implementing regulations regarding the promotion of pupils it to be welcomed. However, these regulations differ from one another and do not always respect the provisions of the General Rules. While I think it proper that each School should have a certain degree of autonomy in this area, I also believe that directives laying down general guidelines for them all would be welcome. I should like to call on the Board of Inspectors to consider this matter.

All the syllabuses were drawn up by interschool committees, whose endeavours were highly fruitful. A debt of thanks is owed to the teachers who sit on these committees for their positive contribution and for their methods of teaching. The Board of Inspectors once again expresses its satisfaction with the teaching staff of the European Schools and acknowledges that this body as a whole deserves its trust.

During the past school year, substantial reforms have been launched, some of which have to a very considerable extent already been translated into practice ; participation has been initiated at all levels, even though the job is not yet completed.

It is gratifying to see that the various bodies (teachers, Heads, preparatory committees and the Board of Governors) manage to work together in an excellent atmosphere.

It is my pleasure to thank all those who take part in the work of the European Schools : the Heads, the representatives of the teaching staff, the representatives of the parents and the Commission's representatives, Mr SCHMIT, Mr HEUMANN who has always contributed to all our endeavours his erudition and his experience, Mr PINCK and all the secretarial staff.

In concluding this report, I should like to thank my colleagues on the Board of Inspectors for their cooperation and for the work performed during this year. Finally, my best wishes go to Mr BELCHE who succeeds me as Chairman of the Board of Inspectors and whom I wish a year of fruitful work.

G. MARGIOTTA

Rapport du Président du Conseil d'inspection secondaire pour l'année scolaire 1980-81

L'année scolaire 1980-1981 a été une période d'intense activité pour le cycle secondaire des Ecoles européennes.

Le présent rapport essaye de rendre compte des principaux événements de l'année, des progrès accomplis et des problèmes qui se posent encore. Il est ainsi amené à aborder les sujets suivants :

- I. Les événements importants de l'année
- II. Les activités du Conseil d'inspection et du Comité pédagogique
- III. La réforme de l'enseignement secondaire
- IV. Les tâches des Inspecteurs
- V. Les problèmes à résoudre

I. LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'ANNEE

1. L'élargissement des Ecoles européennes

L'année scolaire 1980-1981 a été marquée par un événement d'une grande importance historique puisque la Grèce a adhéré au Statut de l'Ecole européenne en septembre 1980. L'arrivée de la Grèce au sein de notre Communauté a une signification culturelle considérable. Elle marque l'intégration dans notre groupe du pilier le plus ancien de la civilisation occidentale.

Je suis heureux de ce renforcement des Ecoles européennes et je répète ici les paroles de bienvenue que j'ai eu l'occasion d'adresser oralement à la délégation grecque.

A la suite du retard intervenu dans le recrutement des fonctionnaires grecs des Institutions communautaires, les classes secondaires de la section grecque n'ont pas été ouvertes dans les Ecoles européennes en 1980-81, comme prévu initialement. C'est donc en septembre 1981 qu'aura lieu le vrai démarrage de la section grecque pour l'école secondaire. Je suis persuadé que cette ouverture se fera dans les meilleures conditions grâce d'une part à la collaboration éclairée et enthousiaste de la délégation grecque, grâce d'autre part aux décisions prises par le Conseil supérieur, grâce enfin aux mesures d'accueil prises au niveau des Ecoles européennes.

2. Les changements dans les directions des écoles

Pendant l'année scolaire écoulée, les Ecoles européennes ont connu un événement qui donne la mesure de leur solidité : les changements de direction dans quatre Ecoles. Ces changements n'ont pas apporté de

troubles : la vie des différentes Ecoles s'est déroulée normalement ; les différentes activités scolaires et interscolaires se sont développées régulièrement.

Ces changements ont permis un enrichissement dans la vie des différentes Ecoles, étant donné que chaque Directeur a apporté avec lui une expérience de l'Ecole précédente et de son côté, il trouvait d'autres situations et d'autres problèmes dans la nouvelle Ecole qui lui permettaient des comparaisons en ce qui concerne la procédure pédagogique, didactique et administrative.

II. LES ACTIVITES DU CONSEIL D'INSPECTION ET DU COMITE PEDAGOGIQUE

Comme d'habitude, le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont tenu deux sessions ordinaires, l'une en octobre, l'autre en février. En outre le Conseil d'inspection a tenu deux réunions non-élargies en novembre et en décembre. Les principaux thèmes étudiés sont brièvement rappelés ci-après :

1. Le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont examiné le problème de l'enseignement du grec ancien dans le cadre de l'horaire imparti au grec langue I. Ils ont préparé une solution qui a été approuvée par le Conseil supérieur.
2. Le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont élaboré un projet de modification du Règlement Général adapté aux principes définis par le Conseil supérieur dans le domaine de la participation. Ce projet a été approuvé par le Conseil supérieur de sorte que les Ecoles européennes ont désormais un cadre précis pour la participation des enseignants et des parents à la vie de la communauté scolaire. Je me réjouis du progrès important qui a été accompli dans ce domaine et je voudrais saisir cette occasion pour rappeler qu'en matière de participation les Ecoles européennes ont fait œuvre de pionniers. Celle-ci est en effet déjà prévue dans le Statut de 1957, puisque ce dernier prévoit que les représentants des enseignants et des parents sont membres à part entière des Conseils d'administration des Ecoles européennes. En outre au niveau du Conseil supérieur, du Conseil d'inspection et du Comité pédagogique la participation des parents et des enseignants est le fruit d'une tradition déjà longue.
3. Le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont proposé des critères plus souples pour la création du cours de néerlandais, langue III. Ces critères ont été approuvés par le Conseil supérieur.
4. Le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont soumis au Conseil supérieur un plan d'organisation pour le baccalauréat 1981 qui a été approuvé et appliqué. En 1981, le baccalauréat s'est déroulé dans de bonnes conditions. Néanmoins le Conseil d'inspection souhaite améliorer encore son déroulement. C'est pourquoi il se penche chaque année sur cette question afin d'éliminer dans toute la mesure du possible les imperfections constatées.
5. Le Conseil d'inspection, sur proposition du Comité de réforme, a arrêté une réglementation pour la délibération sur le passage de la 3ème vers la 4ème année secondaire. Cette réglementation a une grande importance puisqu'elle doit aider les conseils de classe à évaluer les possibilités des élèves qui ont achevé le cycle d'observation institué par la réforme. Il est encore trop tôt pour évaluer les résultats de l'application de cette réglementation.

6. Sur proposition du Comité pédagogique et du Comité de réforme le Conseil supérieur a arrêté de nouveaux programmes dans les matières suivantes :

- danois langue III
- français langue I (cycle d'observation)
- mathématique (4ème et 5ème années)
- économie (4ème et 5ème années)
- histoire, géographie et éducation civique (4ème et 5ème années)
- morale non-confessionnelle (4ème et 5ème années)
- physique, chimie et biologie (4ème et 5ème années).

Tous ces nouveaux programmes s'inscrivent dans le cadre de la réforme de l'enseignement secondaire.

La rénovation et l'adaptation progressive de l'enseignement aux exigences du monde moderne traduit l'évolution des programmes aussi bien que des méthodes. D'autre part il apparaît d'évidence que le renouvellement est davantage affaire des exigences de chaque professeur, du climat de la classe, de la participation des élèves, d'une ouverture plus grande au dialogue tout en évitant la dispersion et la facilité. Dans ce domaine, le Conseil d'inspection sait qu'il peut faire largement confiance aux professeurs.

7. Le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont élaboré des propositions concernant l'ancienneté de service des professeurs. Ce projet est actuellement étudié par le Comité administratif et financier.

III. LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

En 1980-1981 la réforme a atteint la 3ème année secondaire de sorte qu'à présent le cycle d'observation complet a été renouvelé. Je crois pouvoir dire que les résultats de la réforme sont bons et que dans l'ensemble il y a lieu d'être satisfait. Cependant pour éliminer les imperfections qui sont inévitables, il faudra suivre l'application de la réforme dans les Ecoles. Ce sera une des tâches du Conseil d'inspection pour les années à venir.

Le Comité de réforme s'est réuni cinq fois sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur Général DETHIER. Il a poursuivi l'étude des nombreux problèmes qui se posent dans le cadre de la réforme. Je me contente de citer les plus importants dans le cadre de ce rapport.

Le Comité de réforme est parvenu après de très longues discussions à définir la structure et les horaires des 6ème et 7ème années. Ce succès a été possible grâce à la patience et à la persévérance du Président qui dans les documents de travail successifs a réussi à intégrer un maximum de souhaits et grâce à l'esprit de collaboration de tous les membres du Comité. La proposition du Comité de réforme a été approuvée par le Conseil supérieur du point de vue pédagogique. Mais les problèmes financiers que posera l'application de la réforme en 6ème et 7ème années n'ont pas encore été résolus. Compte tenu de la situation économique difficile de tous les Etats-Membres, il est peu probable que nos autorités financières libéreront des crédits supplémentaires pour la réforme. Dès lors il faut trouver une autre solution. Je crois que nous devrions essayer de réaliser dans certains secteurs des économies qui permettraient d'appliquer la réforme dans de bonnes conditions. Je suis persuadé que cette voie offre un certain nombre de possibilités, à condition que chacun fasse preuve de bonne volonté et de compréhension.

Le Comité de réforme a préparé la réglementation relative au passage de 3ème en 4ème années et les nouveaux programmes (voir II ci-dessus).

Il s'est penché sur la réforme du Règlement du Baccalauréat. De grands progrès ont été réalisés dans ce domaine, même si les travaux ne sont pas encore achevés.

Il continue à rechercher une solution au problème si difficile des études des élèves qui ne se destinent pas au Baccalauréat. Il a chargé les Directeurs des Ecoles européennes d'analyser les possibilités de solutions locales et il se penchera prochainement sur leurs rapports.

Il a étudié le problème des attributions des professeurs principaux et celui des travaux à domicile.

Il a élaboré des propositions relatives aux critères de dédoublement en langue II et en langue III. Ces propositions sont actuellement soumises au Comité administratif et financier.

L'enseignement se trouve dans une mutation permanente dans tous nos pays et il est évident que les Ecoles européennes ne peuvent pas rester en dehors de ce mouvement. Mais la "thématique" scolaire va beaucoup au-delà des réformes en gestation si par école on veut entendre un rapport formatif continu et réciproque qui puisse constituer la lymphe vitale d'un seul corps : une école dans laquelle on puisse appliquer toutes les technologies de l'éducation et une étroite corrélation école-transformation sociale. Ainsi seulement la culture peut sortir des rigoureuses bornes scolaires pour devenir manière d'être.

Je tiens ici à remercier Monsieur l'Inspecteur Général DETHIER pour le travail considérable qu'il fournit comme Président du Comité de réforme. Par sa persévérance, sa patience et sa compétence il contribue très largement à la réalisation de la réforme de l'enseignement secondaire des Ecoles européennes.

IV. LES TACHES DES INSPECTEURS

Comme le prévoit le Statut des Ecoles européennes, les Inspecteurs jouent un rôle fondamental dans la vie pédagogique des Ecoles européennes.

En 1980-1981, les Inspecteurs ont, comme les années précédentes, participé aux nombreuses réunions du Conseil supérieur, du Conseil d'inspection, du Comité pédagogique et du Comité de réforme. Ils ont préparé les sujets du Baccalauréat et veillé à son bon déroulement dans les différentes Ecoles européennes.

Les Inspecteurs se sont rendu régulièrement dans les neuf Ecoles européennes pour voir les problèmes qui se posent sur place et pour guider les professeurs. Je voudrais souligner ici l'importance de ce contact direct entre les Inspecteurs et les Ecoles. Le rôle de conseiller pédagogique constitue une des fonctions fondamentales du corps d'inspection. C'est aussi dans le cadre de leurs visites aux Ecoles que les Inspecteurs ont la possibilité de suivre l'application de la réforme et de déceler les problèmes qui ne sont pas encore résolus.

D'autre part les Inspecteurs ont joué un rôle d'animateurs chacun dans les disciplines qui lui sont propres. C'est ainsi qu'ils ont assuré la présidence d'un certain nombre de groupes de travail. Je cite ci-après les groupes dont j'ai eu connaissance, la liste n'étant sans doute pas exhaustive :

- réforme interne : MM. REIMERS et VERHAAK
- mathématique : M. DETHIER
- sciences naturelles : M. BELCHE
- sciences humaines : M. OLSEN
- français, langue I et II : M. PERRET
- néerlandais, langue I : M. VERHAAK
- langues anciennes : MM. MARGIOTTA et VERHAAK
- économies : M. DETHIER
- philosophie : M. MARGIOTTA
- morale : M. DETHIER
- éducation physique : Mme STAMOU et M. OLSEN

V. LES PROBLEMES A RESOUDRE

Il n'est pas question de dresser, dans le cadre de ce rapport, une liste de tous les problèmes qui se posent dans les Ecoles européennes. Mon ambition se limite à relever et à commenter brièvement les questions les plus importantes qui devraient être étudiées en priorité :

1. Le Baccalauréat dans le cadre de la réforme.

Il est urgent d'achever la préparation du nouveau Règlement du Baccalauréat, étant donné que la ratification par les Etats-Membres risque de prendre un certain temps.

Le Comité de réforme devrait aussi aborder bientôt la préparation des Dispositions d'application pour le Baccalauréat réformé. Ce document constitue un instrument indispensable et capital dans la mise en place de la réforme, qui peut avoir une grande influence sur toute la structure de l'enseignement secondaire.

2. Niveau du Baccalauréat.

Il est important de maintenir le niveau du Baccalauréat européen de manière à ne pas porter atteinte à sa bonne réputation.

3. La place des langues classiques dans les Ecoles européennes.

Dans le cadre de la réforme, la place accordée aux langues classiques dans les Ecoles européennes a été réduite. Le nombre d'heures accordé au latin et au grec ancien a diminué assez sensiblement. On peut s'interroger sur le niveau que les élèves pourront atteindre à l'avenir dans ces matières. Je voudrais suggérer de suivre avec attention l'incidence de ces modifications sur l'évolution de l'enseignement de ces matières.

4. Passages de classes.

Les conseils de classes des différentes Ecoles européennes ont établi des Règlements d'application pour la promotion des élèves et c'est très bien. Cependant ces règlements s'écartent les uns des autres et ne respectent pas toujours les dispositions du Règlement Général. Je pense qu'il est bon que chaque Ecole dispose d'une certaine autonomie dans ce secteur. Mais j'estime d'autre part que des directives qui prescriraient une orientation générale pour tous seraient les bienvenues. Je voudrais inviter le Conseil d'inspection à se pencher sur cette question.

Les programmes ont tous été préparé par des commissions interscolaires, dont le travail a été fructueux. Il y a lieu de remercier les professeurs qui font partie de ces commissions pour leur contribution positive et pour leurs méthodes d'enseignement. Le Conseil d'inspection renouvelle le témoignage de satisfaction et de sa confiance que les professeurs méritent dans leur ensemble.

Pendant l'année scolaire écoulée des réformes substantielles ont été amorcées, certaines s'inscrivent déjà très largement dans les faits ; la participation a été instaurée à tous les niveaux, même si la tâche n'est pas achevée.

Il est heureux de constater que la collaboration entre les différents organes (professeurs, Directeurs, Comités préparatoires et Conseil supérieur) se fait dans une excellente atmosphère.

Je suis heureux d'adresser mes remerciements à tous ceux qui participent au travail des Ecoles européennes, aux Directeurs, aux représentants du personnel enseignant, aux représentants des parents d'élèves et aux représentants de la Commission, à M. SCHMIT, à M. HEUMANN qui a toujours apporté à tout notre travail la contribution de son érudition et de son expérience, à M. PINCK et à l'ensemble du secrétariat.

En terminant ce rapport je voudrais remercier mes collègues du Conseil d'inspection pour leur collaboration et pour le travail accompli au cours de cette année. Enfin tous mes vœux vont à M. BELCHE qui me succède à la présidence du Conseil d'inspection et auquel je souhaite une année de travail fructueux.

G. MARGIOTTA

Bericht des Vorsitzende des Inspektionsausschusses für den Primarbereich über das Schuljahr 1980-81

ERSTER TEIL

EINLEITUNG

Im Rahmen des üblichen Turnussystems hatte ich im Schuljahr 1980-81 die Ehre, im Inspektionsausschuß und im Pädagogischen Ausschuß für den Primarbereich der Europäischen Schulen den Vorsitz zu führen. Bei der Erfüllung dieser Aufgabe war mir neben meiner neunjährigen Erfahrung im Inspektionsausschuß die äußerst fachkundige Mitarbeit der Kollegen und der Mitglieder des Pädagogischen Ausschusses, die mir diese stets zuteil werden ließen, eine unersetzliche und wertvolle Unterstützung. Dafür möchte ich mich an dieser Stelle herzlich bedanken.

Besonderen Dank schulde ich dem Vertreter des Obersten Rates, Herrn SCHMIT, und vor allem Herrn HEUMANN, der mit seinen Vorschlägen und sachkundigen Beiträgen sehr zur fruchtbaren Arbeit des Inspektionsausschusses und des Pädagogischen Ausschusses beigetragen hat.

* * *

Eine nüchterne Darstellung der Arbeit, die im letzten Jahr von den Europäischen Schulen geleistet wurde, würde den satzungsmäßigen Organen nochmals vor Augen führen, wie viel sie hierzu beigetragen haben, was in den offiziellen Protokollen der Sitzungen des Obersten Rates nachzulesen ist.

Um eine unnötige Wiederholung von hinlänglich Bekanntem zu vermeiden, werde ich — auch wenn ich im ersten Teil dieses Berichts nicht darauf verzichten kann, die im Schuljahr 1980-81 abgeschlossenen Maßnahmen und gefaßten Beschlüsse nochmals in Kurzfassung darzustellen — im zweiten Teil meines Berichts dem Inspektionsausschuß und dem Pädagogischen Ausschuß einige persönliche Überlegungen zur komplexen Struktur der Europäischen Schulen unterbreiten.

Natürlich werden sich manche dieser oder jener meiner Bemerkungen nicht anschließen können, aber sie nicht klar zum Ausdruck bringen, hieße, die Pflichten meines Amtes nicht voll erfüllen.

1. ÄNDERUNGEN IN DER ZUSAMMENSETZUNG DES INSPEKTIONSAUSSCHUSSES

Mit Beginn des Schuljahres 1980-81 bekam der Inspektionsausschuß infolge des Beitritts Griechenlands zur Satzung der Europäischen Schulen ein neues Mitglied, nämlich Herrn KATSIKIANNPOULOS.

Als Nachfolger von Herrn RICE, der andere Aufgaben übernimmt, schlug die irische Regierung Herrn O'NEILL vor. Der Oberste Rat bestätigte auf seiner Sitzung vom 10. und 11. Dezember 1980 beide Ernennungen.

Ich bin sicher, auch den Kollegen und den Mitgliedern des Pädagogischen Ausschusses aus dem Herzen zu sprechen, wenn ich den wichtigen Beitrag unterstreiche, den Herr RICE dank seiner Erfahrung und pädagogischen Sachkenntnis stets in die Arbeit dieser beiden Gremien eingebracht hat; gleichzeitig ergreife ich die Gelegenheit, um den neuen Kollegen für ihre Mitarbeit während des ersten Jahres ihrer Zugehörigkeit zum Inspektionsausschuß zu danken.

2. PÄDAGOGISCHE PROBLEME

Der Reformausschuß hat in seinen verschiedenen Arbeitsgruppen im Schuljahr 1980-81 ausgezeichnete Arbeit geleistet. Dies ist nicht zuletzt seinem Vorsitzenden, Herrn POLLENTIER zu verdanken, der es auf seine elegante Art und mit der Sachkenntnis, die wir alle an ihm schätzen gelernt haben, fertigbrachte, des öfteren sehr unterschiedliche Standpunkte miteinander zu vereinen und stets zu konkreten Ergebnissen zu gelangen.

Der Umfang der geleisteten Arbeit ist nicht zu verachten:

a) Förderunterricht

Der Inspektionsausschuß und der Pädagogische Ausschuß wurden pünktlich über die verschiedenen Phasen des an der Schule Brüssel I laufenden Versuchs unterrichtet. Anhand dieser Berichte konnte dann unter Heranziehung stichhaltiger Gründe die Verlängerung dieses Versuchs bis Juli 1982 vorgeschlagen werden. Dieser Vorschlag wurde vom Obersten Rat auf seiner Sitzung vom 21. und 22. Mai 1981 in Urbino angenommen.

b) Harmonisierung der Stundenpläne

Der hierzu gebildeten Ad-hoc-Gruppe gelang es dank ihrer großen Sachkenntnis, klare Harmonisierungsvorschläge zu unterbreiten, zu denen nun der Reformausschuß und anschließend der Pädagogische Ausschuß Stellung nehmen müssen.

Diese Vorschläge tragen unter anderem der Notwendigkeit Rechnung, verschiedene Anforderungen sowohl hinsichtlich der Beachtung der grundlegenden Regeln für das psychische Wohlbefinden des Kindes als auch hinsichtlich der pädagogisch-didaktischen Auswirkungen der Aufteilung der Unterrichtszeit in der Grundschule auf die verschiedenen Tätigkeiten zu berücksichtigen.

In diesem Zusammenhang kann ich nicht umhin, Herrn JANSEN meine aufrichtige Anerkennung für die von ihm geleistete Vorarbeit auszusprechen.

c) Fort- und Weiterbildung

Nach Abschluß der Untersuchungen über die berufsbegleitende Fortbildung und insbesondere über die Wünsche des Lehrkörpers hinsichtlich Praktika und Fortbildungsseminaren erstellte die Arbeitsgruppe unter dem Vorsitz des Kollegen FETTER nach sorgfältiger Prüfung des Problems einen detaillierten Entwurf, den der Reformausschuß dem Inspektionsausschuß und dem Pädagogischen Ausschuß unterbreiten wird.

Wir hoffen, daß diese Initiative, die eine ständige Verbesserung der Qualifikation des Lehrpersonals und der Europäischen Schulen im allgemeinen zum Ziele hat, innerhalb des im Entwurf vorgesehenen Zeitraums verwirklicht werden kann.

d) Andere Initiativen des Reformausschusses

Die Gruppen "Musikunterricht" und "Leibeserziehung" setzen ihre Arbeit fort und werden gegebenenfalls konkrete Vorschläge unterbreiten.

e) Bemerkungen

Die Arbeit des Reformausschusses verdient nicht zuletzt wegen des großen Einsatzes der verschiedenen Arbeitsgruppen besondere Hochachtung.

Wie ich im zweiten Teil dieses Berichtes noch darlegen werde, besteht jedoch die Gefahr, daß diese so verdienstvolle und wichtige Arbeit nicht zu den erhofften Zielen oder nur zu Teilergebnissen führt, wenn nicht Methoden gefunden werden, die die ständige Bewertung der konkreten Durchführung der Reform selbst erleichtern.

Diese Befürchtung schimmert auch — wenn ich mich nicht irre — in der Aufzeichnung 80-D-139 durch, die der Kollege FETTER dem Inspektionsausschuß auf seiner Sitzung vom 24. und 25. Februar 1981 vorgelegt hat.

3. MUTTERSPRACHE

Der Oberste Rat verabschiedete im Dezember 1980 den Lehrplan für Griechisch und den neuen Lehrplan für Italienisch Muttersprache. Im Zusammenhang mit letzterem möchte ich hinzufügen, daß vom 6. - 9. April 1981 in Varese-Gazzada das dritte Seminar zur Prüfung der methodologischen und didaktischen Verfahren zur Förderung der praktischen Durchführung des Lehrplans stattfand.

Das Engagement und der Ernst, mit dem die Lehrkräfte auf diesem Seminar bei der Sache waren (für das sie übrigens einen Teil ihrer Ferien opferten), lassen auf eine fruchtbare Arbeit in den Klassen hoffen.

Am neuen Lehrplan für Deutsch Muttersprache in der Grundschule wird noch gearbeitet.

4. SPRACHE II

Die satzungsmäßigen Organe haben den Lehrplan für Deutsch, Sprache II, für die zweite Grundschulklasse gebilligt, der von der Arbeitsgruppe unter Vorsitz des Kollegen WÖRN in der gewohnten klaren und fachkundigen Art erstellt wurde. Die Gruppe hat außerdem eine Handreichung für Deutsch, Sprache II, für die erste Grundschulklasse zusammengestellt.

5. MATHEMATIK

Ich teile die Besorgnis des Kollegen BAAYENS im Zusammenhang mit den Schwierigkeiten, die einige Lehrkräfte mangels gezielter Fortbildungsmaßnahmen mit dem Unterricht der neuen Mathematik haben.

Eine andere Frage, mit der sich der Pädagogische Ausschuß befassen sollte, ist die Gewährleistung der Kontinuität zwischen den Lehrplänen für Mathematik an der Grundschule und an der Höheren Schule.

6. SONSTIGE PROBLEME

Es wurde mit der Prüfung der Frage einer etwaigen Herabsetzung des Mindestalters für die Aufnahme in den Kindergarten begonnen. Die Erörterungen werden unter Berücksichtigung der finanziellen Auswirkungen einer eventuellen Änderung der jetzigen Regelung fortgesetzt.

ZWEITER TEIL

Die Behauptung, daß die Satzung und die Vorschriften einer Schule nicht unveränderlich sein können und dürfen, mag auf den ersten Blick merkwürdig erscheinen.

Gesellschaft und Schule entwickeln sich ständig fort. Auch wenn einige grundlegende Prinzipien für die erforderliche Kontinuität sorgen, kann die Schule, eben weil sie sich an eine Gesellschaft anpassen muß, die von einer noch nicht dagewesenen Beschleunigung der Geschichte erschüttert wird, nicht umhin, einige allgemeine pädagogische Grundsätze zu revidieren, was Änderungen der Bildungsstrukturen, der kulturellen Inhalte und der Lehrmethoden erforderlich macht.

Was nun die Europäischen Schulen anbelangt, kam zu der Entwicklung des Unterrichts im eigentlichen Sinne noch ein beachtliches Wachstum der Schulen selbst hinzu. Diese beiden Faktoren — Entwicklung und Wachstum — haben zu immer neuen Reformvorschlägen gezwungen, die noch nicht vollständig verwirklicht werden konnten. Man kann jedenfalls sagen, daß die jetzige, im wesentlichen positive Lage der Dinge nur dank des bewundernswerten Engagements des Lehrkörpers bei der Anpassung der eigenen Arbeit an die theoretischen Grundsätze der Reform erreicht werden konnte. Aber wenn man nicht zu klareren Hinweisen und organischeren Vorschriften kommt, könnte der selbstlose Einsatz der einzelnen in ein gewisses Mißtrauen hinsichtlich künftiger Entwicklungen umschlagen, könnte sich Skepsis breitmachen und die Bereitschaft zur Zusammenarbeit schwinden. Auch aus diesem Grund wäre es sinnvoll, die derzeitigen Vorschriften sorgfältig zu überprüfen. Zu diesem Zweck wäre vielleicht ein kurzer Vergleich einiger Vorschriften in der Satzung, der Allgemeinen Schulordnung, der Geschäftsordnung des Inspektionsausschusses und dem Statut des Lehrpersonals nützlich.

1. ZUSTÄNDIGKEITSBEREICH UND AUFGABEN DES DIREKTORS

In der Satzung der Europäischen Schulen sind in Titel II Artikel 7 deren Organe in folgender Reihenfolge aufgezählt:

- 1) Oberster Rat
- 2) Inspektionsausschüsse
- 3) Verwaltungsrat
- 4) Direktor.

Artikel 23 besagt, daß der Direktor "dem Obersten Rat verantwortlich" ist. In Artikel 1 der Allgemeinen Schulordnung wird diese Vorschrift bestätigt:

"Der Direktor leitet die Schule gemäß der Satzung und den Beschlüssen des Obersten Rates."

"Er ist dem Obersten Rat für den ordnungsgemäßen Schulbetrieb verantwortlich."

Man kann jedoch nicht umhin, zwischen Artikel 7 und Artikel 23 der Satzung der Europäischen Schulen (der wörtlich in die Allgemeine Schulordnung übernommen wurde), selbst bei der offensichtlichen Kohärenz der Vorschriften, einen offensichtlichen Widerspruch festzustellen. Der wiederholte Hinweis auf die Beschlüsse und Vorrechte des Obersten Rates drängt nämlich den Inspektionsausschuß an den Rand und läßt seine Aufgabe fast als Doppelarbeit erscheinen, obwohl er im pädagogischen Bereich doch ausschlaggebende

Bedeutung und Aufgaben haben müßte. So kann man zum Beispiel die Bestätigung der Ernennung eines Direktors durch den Obersten Rat nur als rein formelle Bestätigung der vorausgegangenen — und viel wichtigeren — Auswahl des Direktors sehen (für die nämlich die Inspektionsausschüsse zuständig sind).

Nach Artikel 1 dritter Absatz der Allgemeinen Schulordnung sorgt der Direktor "für die Durchführung der Weisungen der Inspektionsausschüsse sowie der Lehrpläne und der Stundenpläne".

Wenn ein Organ aber verpflichtet ist, einem anderen Organ Weisungen zu erteilen, ist es unvorstellbar, daß letzteres dem ersten hierüber nicht Rechenschaft ablegen muß.

Es kommt aber noch schöner : nach den statutären Vorschriften (Geschäftsordnung der Inspektionsausschüsse, Artikel 11) "treten die Inspektionsausschüsse in regelmäßigen Zeitabständen zusammen und

- besprechen den Stand, der im Unterricht erreicht ist und die Qualität der Unterrichtsmethoden",
- erteilen den Direktoren und dem Lehrpersonal die besonderen Weisungen, die sich aus ihren Inspektionen ergeben".

Dies sind präzise, spezifische Hinweise auf Inspektionskompetenzen, die in Artikel 23 unerklärlicherweise — und mit nicht zu unterschätzenden Konsequenzen — vergessen wurden.

Der Direktor hat zweifellos äußerst wichtige Aufgaben, die niemand schmälern oder abstreiten will, aber gerade deshalb wäre es absurd, wenn er über bestimmte Handlungen nur dem Obersten Rat Rechenschaft ablegen müßte, und somit die Weisungen und Empfehlungen der Inspektionsausschüsse, die ja ihrerseits die eben erwähnten spezifischen Aufgaben haben, abwerten würde.

Leider lassen die Lücken in den Vorschriften in einigen Fällen einen so großen Ermessensspielraum, was den Inhalt der Direktionsfunktion im Vergleich zur Inspektionsfunktion anbelangt, daß der Verdacht entstehen könnte, die Inspektionsbesuche seien fast überflüssig und die Inspektionsausschüsse zu einem reinen Konsultationsorgan reduziert, das lediglich die Aufgabe hat, die Sitzungen des Obersten Rates vorbereiten zu helfen. Der Direktor hingegen hätte dann eine fast autonome Stellung, was den oben angeführten Vorschriften widersprechen würde. Deshalb sollten die Vorschriften über die Beziehungen zwischen den Direktoren und den Inspektionsausschüssen in Übereinstimmung gebracht werden.

2. AUFGABEN DES STELLVERTRETENDEN DIREKTORS

Ein anderes Problem, das in einigen Punkten dem der Beziehung zwischen Inspektionsausschuß und Direktor entspricht, ist das der Beziehung zwischen Direktor und stellvertretendem Direktor.

Für den Direktor kann in Anbetracht seiner spezifischen Qualifikationen ein direkter Mitarbeiter, der in bezug auf die Erfordernisse der Grundschule bestimmte pädagogische Kompetenzen hat, nicht nur nützlich, sondern sogar notwendig sein. Deshalb ist die Funktion des stellvertretenden Direktors sowohl in der Allgemeinen Schulordnung der Europäischen Schulen als auch im Statut des Lehrpersonals vorgesehen.

Dieser Punkt ist im Inspektionsausschuß bereits erörtert worden, um die konkreten Aufgaben des stellvertretenden Direktors zu definieren, die sich — in Anbetracht der selektiven Kriterien für seine Ernennung — nicht in der

bloßen Unterstützung bei der Verwaltungsarbeit und in disziplinarischen Fragen erschöpfen dürfen. Diese enge Definition der Aufgaben des stellvertretenden Direktors trifft zwar in Ausnahmefällen zu ; jedoch handelt es sich hierbei um markante Beispiele, die uns darauf hinweisen, wie notwendig es ist, die Aufgaben von Direktor und stellvertretendem Direktor sowie deren Beziehungen zueinander genauer festzulegen, was, wie schon erwähnt, ja auch bei den Beziehungen zwischen Inspektoren und Direktoren geschehen muß.

Andernfalls besteht auch hier — parallel zu der Befürchtung, daß die Inspektionsfunktion auf eine Pseudofunktion reduziert werden könnte — die Gefahr, daß mit der Schaffung der Dienstposten der stellvertretenden Direktoren lediglich auf wenig produktive Weise die finanziellen Belastungen erhöht werden.

* * *

Diese Situation müßte also bereinigt werden. Die Lösung für dieses Problem läge wohl in einer klareren Definition der Aufgaben der *Inspektoren* und der *stellvertretenden Direktoren*, die über ihre Beziehungen mit der Zentralfigur des *Direktors*, zusammen mit dem Obersten Rat eine geordnete Bildungs-, Erziehungs- und Verwaltungsstruktur bilden könnten, aus der ein einheitliches, eben aus der Differenzierung und der verschiedenen Verbindungen zwischen den einzelnen Organen entstehendes Handeln erwächst, wobei die Ziele beibehalten, wenn auch aus unterschiedlicher Perspektive betrachtet werden.

Diese Klärung ist umso notwendiger, als an den Europäischen Schulen — wie der Kollege FETTER auf der Sitzung des Inspektionsausschusses im nicht-erweiterten Teilnehmerkreis vom 30. April 1981 bemerkte — zur Zeit wichtige Reformarbeiten im Gange sind. Hierzu ist die ständige Abstimmung von Theorie und Praxis und somit die ständige Zusammenarbeit von Organen mit unterschiedlichen Aufgaben erforderlich. Nur wenn die Inspektoren (ich zitiere hier wieder den Kollegen FETTER) in die Lage versetzt werden, sich gezielt über die Fortschritte der Reform zu informieren, wird man verhindern können, daß der Inspektionsausschuß einer abstrakten und rein globalen Sicht der Reform verhaftet bleibt ; gleichzeitig können diejenigen, die im direkten Kontakt mit der Wirklichkeit einer in der Erneuerung begriffenen Schule stehen, durch Zusammenkünfte mit denjenigen, die die Perspektiven und die allgemeinen Ziele besser überblicken, Möglichkeiten finden, um empirische oder zusammenhanglose Neuerungen zu vermeiden.

Aus all dem dürfte sowohl der Nutzen von Besuchen kleiner Gruppen von Inspektoren in den Schulen mit anschließendem Meinungsaustausch, worüber dann ein Bericht an den Inspektionsausschuß anzufertigen wäre, als auch die Notwendigkeit der Erstellung regelmäßiger Berichte der Direktoren an die Inspektoren über den Stand der Durchführung der Reform klar ersichtlich sein.

Die Direktoren ihrerseits sollten bei der Erstellung der Berichte die Hinweise auswerten, die ihnen die stellvertretenden Direktoren aufgrund ihrer Klassenbesuche geben können. Diese Besuche sollten — ohne natürlich an die Stelle der Besuche durch den Direktor zu treten — der Beobachtung des Lehrbetriebs gelten. Würde man den stellvertretenden Direktoren diese ganz präzise Aufgabe zuweisen, so könnten die Direktoren ihre zahlreichen und umfangreichen Verwaltungsaufgaben leichter erfüllen. Außerdem würde eine solche Koordinierung der Berichte den Argumenten, für die wiederholt auf theoretischer Ebene erhobene Forderung, die Inspektoren der Europäischen Schulen vollzeitlich für eben diese Schulen einzusetzen, den Wind aus den Segeln nehmen. Jedenfalls weise ich nochmals nachdrücklich auf die Notwendigkeit einer sachgerechten Verwendung der stellvertretenden Direktoren hin, die bekanntlich aufgrund ihrer Lehrerfahrung und beruflichen Qualifikation ausgewählt werden.

3. LEHRMITTEL UND VERSUCHSMATERIAL

Die Lektüre der Haushaltspläne gibt auch demjenigen, der kein Finanz- und Haushaltsexperte ist, Grund zum Nachdenken über bestimmte Ausgaben für Posten, die den Lehrbetrieb der Schulen beeinflussen könnten.

Im Haushaltsplan für 1982 zum Beispiel sind in Kapitel III - Posten 303 für Lehrmittel und Versuchsmaterial für die Kindergärten und Grundschulen 1.954.070 BFR angesetzt (rund 375 BFR pro Schüler/Jahr).

Dieser Betrag erscheint, besonders im Vergleich zu dem unter Kapitel II - Posten 212 (Telefon- und Postgebühren usw.) in Höhe von 3.462.000 BFR lächerlich gering. Dieser letztere Betrag liegt um 77 % über dem Mittelansatz für Lehrmittel für die 5.204 Kinder in unseren Kindergärten und Grundschulen!

Bekanntlich werden die Ansätze bei Posten 303 des Haushaltsplans unter Zugrundelegung eines Pauschalbetrags von 7.432 BFR für jede Kindergarten-Gruppe und von 5.144 BFR für jede Grundschulklasse berechnet. Gleichwohl kann man sich wohl kaum der Forderung verschließen, daß eine Schule, die im pädagogischen und didaktischen Bereich ihre eigene Identität unter Beweis stellen will und sich durch ihre Merkmale (sowie ihre Kosten — man denke nur an die jährlichen spezifischen Kosten je Schüler in Höhe von 185.839 BFR) von allen anderen Schularten in den Mitgliedstaaten unterscheidet, in ihrem Haushaltsplan bedeutend höhere Beträge für Lehrmittel und Versuchsmaterial ansetzen — und somit auch aufwenden — müßte.

4. ZUWEISUNG DER KLASSEN

Diese Aufgabe fällt in die Zuständigkeit des Schulleiters. Da die Zuweisung jedoch aus leichtverständlichen Gründen auch Auswirkungen auf den Lehrbetrieb haben kann, wäre es wünschenswert, daß der Direktor hierbei nicht nur die Wünsche des Lehrpersonals, sondern auch die grundsätzlichen Hinweise und Empfehlungen berücksichtigt, welche die Inspektoren ihm nach Ad-hoc-Zusammenkünften mit dem Lehrkörper geben können.

Mit anderen Worten, die Interventionen der Inspektoren sollten auch in diesem Bereich nicht als ungerechtfertigte Einmischung in die Kompetenzen der Direktoren betrachtet werden, sondern als praktischer Beitrag zur Schaffung konkreter und von Zusammenarbeit geprägter Beziehungen im Interesse einer optimalen Arbeit der Europäischen Schulen.

5. UNTERRICHT IN DER ZWEITEN SPRACHE

Mir ist sehr wohl bewußt, daß die These, ein frühzeitiger Beginn mit dem Erlernen einer zweiten Sprache sei nützlich und ratsam, viele Verfechter hat; dennoch erscheint es mir — ohne im einzelnen auf die Probleme der modernen Linguistik eingehen zu wollen — durchaus angebracht, zu diesem Punkt hier folgendes zu bemerken.

In der ersten und zweiten Klasse werden dem Unterricht der zweiten Sprache fünf "Schulstunden" à 30 Minuten gewidmet, insgesamt pro Klasse also 2 1/2 Stunden wöchentlich.

Vielleicht wäre man nicht schlecht beraten, hier nochmals auf den seinerzeit unterbreiteten Vorschlag zurückzukommen, diese Unterrichtszeit in den ersten beiden Klassen zugunsten der Muttersprache zu kürzen. Dies wäre ein Kompromißlösung, die — ohne eines der Hauptmerkmale der Europäischen Schulen, nämlich das frühe Erlernen einer zweiten Sprache anzutasten — einer Festigung der Struktur der Muttersprache förderlich wäre.

Diesen Standpunkt vertritt auch die Mehrheit der Mitglieder der Arbeitsgruppe "Harmonisierung der Stundenpläne" im Rahmen des Reformausschusses.

Auch würde diese Lösung von allen als ein Schritt zur allmählichen Verminderung der Zahl von Schülern betrachtet, die einer besonderen Nachführung bedürfen, was finanzielle Belastungen mit sich bringt.

6. PÄDAGOGISCHE AUSSCHÜSSE

Es sei daran erinnert, daß die Pädagogischen Ausschüsse, die bekanntlich in der Satzung nicht genannt werden, geschaffen wurden, weil man ihre Nützlichkeit für den reibungslosen Betrieb der Europäischen Schulen erkannt hatte.

Zu Recht haben diese Ausschüsse in den letzten Jahren, zumindest was die behandelten Themen anbelangt, beträchtliche Bedeutung gewonnen.

Die Qualität der Beiträge der Personalvertreter und der Vertreter der Elternvereinigungen beweist, daß die Pädagogischen Ausschüsse ein unverzichtbarer Bestandteil eines modernen Schultyps sind, wie ihn die Europäischen Schulen verkörpern; diese Gremien leisten mit den Inspektionsausschüssen im pädagogischen Bereich und im Hinblick auf die ordnungsgemäße Durchführung der Reform wertvolle Zusammenarbeit.

Deshalb ist nicht einzusehen, weshalb sich die Mitwirkung der Personalvertreter und der Eltern auf rein beratende Funktion beschränken sollte, wenn die gleichen Vertreter hernach direkt oder indirekt am Schulbetrieb beteiligt sind.

Da die Pädagogischen Ausschüsse insgesamt als wichtiger Faktor in der Entwicklung der Europäischen Schulen anerkannt werden, wäre es auch wünschenswert, daß den in ihnen vertretenen Gruppen das Recht eingeräumt würde, durch Abstimmung ihre Zustimmung oder Ablehnung zu den auf der Tagesordnung stehenden Punkten auszudrücken.

Vielleicht sollte man über die Möglichkeit nachdenken, Verfahren zur Beseitigung der derzeitigen widersprüchlichen Lage einzuführen.

SCHLUSSBEMERKUNG

Leider haben mich während meines einjährigen Vorsitzes verschiedene Umstände daran gehindert, so viele Schulbesuche durchzuführen, wie ich geplant hatte.

Ich werde mich bemühen, dem 1981-82 abzuweichen, denn ich bin davon überzeugt, daß diese Besuche, besonders wenn sie in dem weiter oben geschilderten Klima und in der dargestellten Form stattfinden, für alle ein nützlicher und dauerhafter Anreiz sein können, ihre Arbeit ständig zu verbessern und sich noch verantwortungsvoller zu engagieren.

Ich wünsche dem Kollegen WIRTH alles Gute für eine erfolgreiche Erfüllung seiner Aufgabe und möchte allen nochmals für ihre Mitarbeit aufrichtig danken.

R. AIMO

Report on 1980-81 school year by the Chairman of the Board of Inspectors (Primary- Kindergarten Sections)

PART I

INTRODUCTION

Under the usual rotation system I have had the honour to chair the Board of Inspectors and the Teaching Committee for the primary section of the European Schools in the 1980-81 school year. In performing my task, in addition to the experience acquired over nine years on the Board I have at all times had the benefit of the expert support and cooperation of my fellow inspectors and the Members of the Teaching Committee to whom I would express my sincere appreciation.

I would give particular thanks to Mr SCHMIT, the Representative of the Board of Governors, and above all to Mr HEUMANN who through his suggestions and pertinent comments has made a valuable contribution to the work of the Board and the Committee.

* * *

A dry account of operations during the school year would constitute a repetition, for the same ground has already been covered in documents and official reports of the meetings of the Board of Governors.

To avoid merely repeating existing material, the first part of the report contains a brief review of achievements and decisions taken in 1980-81. In the second part I have set out my personal views for consideration by the Board of Inspectors and the Teaching Committee on the complex institution of the European Schools.

Naturally, not all my views are generally shared, but if they were not clearly expressed I would be failing in my duties.

1) CHANGES IN THE COMPOSITION OF THE BOARD OF INSPECTORS

Following the accession of Greece to the Statute of the European School, Mr KATSIKIANNPOULOS joined the Board of Inspectors at the beginning of the 1980-81 school year.

The Irish government proposed Mr O'NEILL to replace Mr RICE who was called to other duties. The appointment of both members was formalized at the Board of Governors' meeting on 10-11 December 1980.

I know my colleagues and the members of the Teaching Committee share my appreciation of Mr RICE whose experience and knowledge has made such an invaluable contribution to our work at all times. At the same time I wish to take the opportunity to thank our new colleagues for their cooperation in their first year on the Board of Inspectors.

2) EDUCATIONAL PROBLEMS

In the 1980-81 school year the working parties of the Reform Committee have produced excellent results for which I must give credit to the Chairman, Mr POLLENTIER. We have all appreciated the masterly way in which he has reconciled conflicting positions to arrive at practical conclusions.

They have completed an impressive volume of work.

a) Remedial teaching

The Board of Inspectors and the Teaching Committee were kept up to date on the stages of the experiment under way at Brussels I. On the basis of these reports it was possible to justify the extension of the experiment until July 1982. The proposal was approved by the Board of Governors at Urbino on 21-22 May 1981.

b) Harmonization of timetables

The Working Party on this question functioned very efficiently and formulated clear proposals for harmonization on which the Reform Committee and then the Teaching Committee were asked to comment.

Among others the proposals reconciled the need to safeguard the children's mental health and time required for the effective teaching of the various activities included in the primary school timetable.

I must congratulate Mr JANSEN on his excellent preparatory work.

c) In-service training

The group chaired by Mr FETTER was set up to consider the question of in-service training, in particular the preferences of the Teaching Staff for specific types of training and updating seminars and has produced a detailed project after an in-depth study of the question which will be presented to the Board of Inspectors and Teaching Committee for examination.

It is hoped that the measures to improve teachers' qualifications and the standards of the European Schools in general can be put into effect within the time scale proposed in the project.

d) Other action by the Reform Committee

The groups on musical education and physical education are still working on these questions but have not yet formulated any specific proposals.

e) Comments

Through the enthusiastic work of its various groups the Reform Committee is accomplishing a very worthwhile task.

There is, however, a danger which I will discuss in more depth in the second part of this report, i.e. that this worthwhile and important activity may not achieve the desired aims, or may achieve only partial success, if suitable procedures are not worked out so that the various stages of implementation of the reform can be continuously evaluated.

If I am not mistaken, the same fear was expressed in note 80-D-139 presented to the Board of Inspectors on 24-25 February 1981 by Inspector FETTER.

3) MOTHER TONGUE

In December 1980 the Board of Governors approved the Greek programme and the new programme for "mother tongue" Italian. On 6-9 April 1981 at Varese-Gazzada the third seminar was held to study methodological and teaching methods for the application of the Italian programme.

The enthusiasm and devotion with which the teachers approached the seminar (sacrificing part of their holidays) augur well for fruitful classwork in the future.

4) SECOND LANGUAGE

The statutory bodies have approved the programme for German as second language for the second primary year. It was formulated with the usual clarity and competence by the working group chaired by Inspector WÖRN. The latter has also prepared an illustrated volume for German taught as second language for the first primary year.

5) MATHEMATICS

I share Inspector BAAYENS' concern regarding the difficulties encountered by teachers who have had no specific updating course in teaching modern mathematics.

It would be advisable if the Teaching Committee were to give thought to the question of ensuring continuity between the mathematics programmes in the primary and secondary sections.

6) VARIOUS PROBLEMS

The question of lowering the age of admission to the kindergarten section has been examined. A discussion will continue in the light of the financial implications and the possibility of amending the current provisions.

PART TWO

Even to put forward the idea that the statutes and regulations of an educational institution cannot and should not be considered immutable may seem a trifle odd.

Both school and society are constantly evolving. Even though certain basic principles will always remain valid, if a school is to be in tune with a society shaken by an unprecedented acceleration of events, it cannot avoid reviewing certain general teaching principles which will call for changes in educational structures, cultural content and teaching methods.

In the case of the European Schools, educational change in the strict sense is accompanied by a substantial expansion of the institutions themselves. These two factors — evolution and expansion — have prompted a succession of reforms that have not yet been fully implemented. There is no doubt that the generally positive everyday situation can be ascribed to the admirable efforts made by the Teaching Staff to adjust their work to the theory and premises of the reform. However, in the absence of clearer indications and more systematic rules, the generous efforts of individuals could give way to lack of confidence as regards future developments, growing scepticism and a diminished will to cooperate. For this reason, it would be wise to make a brief effort to revise the present rules. To this end, a rapid comparison of various provisions in the Statute, General Rules, Rules of Procedure for the Board of Inspectors and the Regulations for Members of the Teaching Staff would not be a waste of time.

1) DUTIES OF THE HEAD

In the Statute of the European School, under Title II, Article 7, the organs of the Schools are listed in the following order :

- 1) *the Board of Governors*
- 2) *the Board of Inspectors*
- 3) *the Administrative Board*
- 4) *the Head.*

Article 23 states that the Head "shall be responsible to the Board of Governors". This rule is confirmed in the second paragraph of Article 1 of the General Rules :

- a) *The Head shall administer the School in accordance with the Statute and the decisions of the Board of Governors :*
- b) *he shall be responsible to the Board of Governors for its smooth operation.*

Articles 7 and 23 of the Statute of the European School (repeated word for word in the General Rules) are consistent as far as statement of the rule is concerned but inconsistent as regards operation. The emphasis on the action and prerogatives of the Board of Governors overshadows and to some extent makes the Board of Inspectors redundant while as regards educational matters they should have a specific role and clearly defined duties. The Board of Governors' appointment of the Head can be regarded as no more than a formality confirming a previous and more significant act, i.e. the choice of Head for which the Board of Inspectors are in practice responsible.

The third paragraph of Article 1 of the General Rules states : "He shall implement instructions issued by the Board of Inspectors and ensure that syllabuses and timetables are followed".

Surely, if one organ is required to give instructions to another organ, logically the latter must report back to the former.

But there is more. According to the statutory rules (Rules of Procedure for the Board of Inspectors, Article 11) at periodic meetings of the Board, the Inspectors shall :

- a) *"exchange their views regarding the level of studies and the quality of the teaching methods" ;*
- b) *"address to the Heads and the Teaching Staff specific instructions on the basis of their inspection".*

This specific list of the Inspectors' tasks is inexplicably omitted from Article 23 with results that cannot be ignored.

The importance of the Heads' duties are not in question, but it would be absurd if he were required to answer for certain of his acts solely to the Board of Governors disregarding any instructions and suggestions from the Board of Inspectors who in their turn are required to carry out certain duties referred to above.

Unfortunately, in some instances, the absence of rules allows the Head so much discretion in respect of the Inspectors that some doubt arises as to the utility of inspection visits and the Board of Inspectors appears to be no more than an advisory body whose main task is to help prepare for the meetings of

the Board of Governors. The Head on the other hand would appear to have an almost autonomous role which is at odds with the above-mentioned rules. It would therefore be desirable to consolidate the rules concerning relations between the Head and the Inspectors.

2) DUTIES OF THE DEPUTY HEAD

Another problem that in some ways resembles that of relations between Inspectors and Heads is the question of the relations between Head and Deputy Head.

Given the Head's specific qualifications, an assistant who is fully qualified in primary education could be thought necessary and useful. Accordingly provision was made for a Deputy Head in the General Rules, the Statute and the Regulations for Members of the Teaching Staff.

This matter has already been discussed by the Board of Inspectors with a view to specifying the actual duties of the Deputy Head who in view of the selection criteria applied at the time of his appointment should not be regarded as an assistant solely concerned with administrative and disciplinary matters. In practice, this limited interpretation of the Deputy Head's role is an exception; but such cases reveal the need for a more precisely definition of the operational relations between Head and Deputy Head as is the case with respect to Inspectors and Heads.

If this is not done, inspection itself could become a pseudo-function, and similarly there is a danger that the role of Deputy Head will have been established merely to add another rather unproductive unit to the payroll.

* * *

The situation should therefore be corrected. We should work towards a clearer definition of the tasks incumbent on Inspectors and Deputy Heads, who in their relations with the central figure of the Head — bearing in mind that the aims are the same even if considered from different angles — could with the Board of Governors, constitute an orderly cultural, educational and administrative structure where unity will be born out of differentiation and the many links between one body and another.

Such clarification is all the more necessary as Inspector FETTER pointed out at the non-enlarged meeting of the Board of Inspectors on 30 April 1981 now that the European Schools are undergoing a major reform. This reform calls for a continuous interaction between theory and practice and therefore between the different bodies with their different roles. As Mr FETTER said, if only the Inspectors were kept up-to-date on the progress of the reform, the Board of Inspectors would have more than an abstract impression of the reform as a whole. In the meantime, those in immediate contact with a School where the reform is being introduced and who thus have a clearer idea of the prospects and general aims can avoid the pitfalls of improvising empirical or ill-considered innovations.

The above would suggest that it might be useful for Inspectors to visit the School in small groups so that they can compare views for subsequent discussion on the Board and for Heads to draw up periodic reports for the Inspectors on the progress of the reform.

The Heads when preparing their reports must take account of the Deputy Head's comments based on classroom visits. These visits would not replace visits by the Head but should concentrate on observing the teaching process.

If this specific duty were assigned to the Deputy Head it would make it easier for the Head to perform his numerous and onerous administrative tasks. In addition, if reports were coordinated in this way it would weaken the oft-repeated call for the Inspectors of the European Schools to be full-time officials.

It would in any case reinforce the position of the Deputy Heads who as already noted are appointed for their teaching experience and professional competence.

3) TEACHING AND EXPERIMENTAL MATERIALS

A glance at the budgets even by one who is not an expert in financial and accounting matters gives food for thought regarding expenditure that could have an impact on instruction in the Schools.

For example, in the 1982 budget (Chapter III, Article 303) there is an entry of Bfrs 1 954 070 for teaching and experimental material for the kindergarten and primary sections (about Bfrs 375 per year per pupil).

This amount is negligible in comparison with the item listed under Chapter II, Article 212 of Bfrs 3 462 000 for telephone, postal expenses etc.

It is 77 % more than the amount for teaching material for 5 204 children in the primary and kindergarten sections.

According to Article 303 of the Budget, expenditure is calculated on the basis of a standard amount of Bfrs 7 432 for each section of the kindergarten and Bfrs 5 144 for each class in the primary section. An educational establishment that seeks to make its mark in the educational field and differs from any other national educational establishment (consider, the annual cost alone per pupil is Bfrs 185 839) should be able to appropriate and disburse a more significant amount for teaching and experimental material.

4) PROMOTION TO THE NEXT YEAR

Obviously this is a matter for the Head of the School to decide. Nevertheless, promotion can and does reflect pupils' progress. Therefore it would be as well for the Head to take account of the teachers' views and the Inspectors' general views and suggestions developed at an ad hoc meeting with the teachers.

In other words, in this field too, the Inspectors' intervention should not be regarded as unwarranted interference in the Head's sphere of influence but rather as a practical contribution to greater cooperation and better operation of the European Schools.

5) TEACHING OF THE SECOND LANGUAGE

Without going into the merits of modern language learning — I am well aware that many believe in introducing the second language at an early age — a comment on this point does not seem entirely misplaced.

It does not seem a bad idea to have another look at the proposal to reduce the periods devoted to the second language in favour of the mother tongue in the first two years. This is a compromise solution that would in no way impair one of the main features of the European Schools (early learning of a second language) but would facilitate consolidation of the basic structures of the mother tongue.

Most members of the Reform Committee's working group on the harmonization of timetables are in favour of this solution.

I cannot believe there is anyone who would not see a solution of this type as a step towards a gradual and substantial reduction in the number of pupils in need of special remedial lessons which tend to an increase in the financial burden.

7) TEACHING COMMITTEE

It should be borne in mind that the Teaching Committee was not listed among the statutory organs but was set up to ensure the smooth operation of the European Schools.

Over recent years the Committee has justly gained in importance, at least in regard to the matters it deals with.

In effect, the number of interventions by representatives of the Staff and Parents' Association demonstrates that the Teaching Committee is an irreplaceable part of the structure of a modern educational establishment like the European School. It provides an invaluable link between the Board of Inspectors in the case of teaching matters and correct application of the reform.

I cannot therefore see any reason why participation by the representatives of the Staff and the parents should be reduced to a purely advisory role when these very representatives are directly or indirectly involved in the operation of the School.

If it is true and it certainly is that the Teaching Committee is recognized as a factor for change in the European Schools, it would be desirable for the various components to be entitled to express their agreement or disagreement on problems on the agenda by voting.

It might be a good idea to consider the possibility of introducing direct procedures and eliminating the existing contradictory situation.

CONCLUSION

Unfortunately, in this year of my Chairmanship, various circumstances have prevented me from carrying out an intensive programme of visits to the Schools.

I will try to remedy this in the 1981-82 school year, for I believe that visits, particularly if they can be carried out in the climate and form described above, constitute an incentive for all concerned to work harder and reinforce their commitment to their task.

I wish Inspector WIRTH every success in his task and once again warmly thank all my colleagues for their valuable cooperation.

R. AIMO

Rapport du Président du Conseil d'inspection de l'enseignement maternel et primaire pour l'année scolaire 1980-81

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION

En vertu du système normal de rotation, j'ai eu l'honneur de présider au cours de l'année scolaire 1980-1981 le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique du cycle primaire des Ecoles européennes. Dans l'accomplissement de ma tâche, un secours précieux et indispensable m'a été fourni non seulement par l'expérience acquise au cours de mes neuf années d'appartenance au Conseil mais aussi et surtout par la collaboration hautement qualifiée que m'ont offerte, en toutes circonstances, mes collègues et les membres du Comité pédagogique auxquels j'adresse ici l'expression de ma plus vive reconnaissance.

Je tiens tout particulièrement à remercier le Représentant du Conseil supérieur, M. SCHMIT, et surtout M. HEUMANN qui, par ses suggestions et ses interventions pertinentes, a permis le bon développement des travaux du Conseil et du Comité.

* * *

Un exposé aride du travail accompli en un an de fonctionnement des Ecoles européennes proposerait à nouveau à l'attention des organes statutaires les réalisations auxquelles ils ont eux-mêmes contribué de manière déterminante, ainsi qu'il ressort des comptes rendus officiels des réunions du Conseil supérieur.

Afin d'éviter toute redite, je me contenterai de mettre brièvement en évidence dans la première partie du présent rapport les réalisations accomplies ou les décisions adoptées en 1980-81 ; dans la deuxième partie, je soumettrai à l'examen du Conseil d'inspection et du Comité pédagogique mes réflexions personnelles sur l'organisation complexe des Ecoles européennes.

Il va de soi que certaines de ces observations pourraient ne pas être appréciées par tout le monde mais je manquerais aux devoirs de ma charge en ne m'exprimant pas clairement.

1. MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'INSPECTION

Au début de l'année scolaire 1980-81 — à la suite de l'adhésion de la Grèce au Statut des Ecoles européennes — M. KATSIKIANNPOULOS est devenu membre du Conseil d'inspection.

Par ailleurs, en remplacement de M. RICE, appelé à d'autres fonctions, le gouvernement irlandais a proposé M. O'NEILL. Au cours de sa réunion des 10 et 11 décembre 1980, le Conseil supérieur a veillé à rendre officielles ces deux nominations.

Persuadé de me faire l'interprète de mes collègues et des membres du Comité pédagogique, je tiens à souligner la contribution énorme que l'expérience et la compétence pédagogique de M. RICE lui ont permis de nous apporter en

toutes circonstances ; je profite en même temps de l'occasion pour remercier les nouveaux collègues pour la collaboration qu'ils nous ont apportée au cours de leur première année d'appartenance au Conseil d'inspection.

2. PROBLEMES PEDAGOGIQUES

Le Comité de réforme, constitué en groupes de travail, a aussi accompli au cours de l'année scolaire 1980-81 un travail excellent dont il convient de donner acte à M. POLLENTIER, son Président, qui avec la distinction et la compétence que nous avons tous pu apprécier, a souvent réussi à concilier des positions divergentes pour aboutir toujours à des conclusions concrètes.

Le travail accompli est considérable :

a) Enseignement de soutien

Le Conseil d'inspection et le Comité pédagogique ont été informés, étape par étape, de l'évolution de l'expérience en cours à l'Ecole de Bruxelles I. Sur la base de ces rapports, il a été possible de proposer, en connaissance de cause, de prolonger l'expérience jusqu'en juillet 1982. La proposition a été acceptée par le Conseil supérieur réuni à Urbino les 21 et 22 mai 1981.

b) Harmonisation des horaires

Le groupe chargé de cette tâche particulière a fait preuve de beaucoup de compétence, réussissant à formuler clairement des propositions d'harmonisation sur lesquelles le Comité de réforme et ensuite le Comité pédagogique ont été invités à se prononcer.

Les propositions reflètent notamment la nécessité d'harmoniser différentes exigences, tant en ce qui concerne le respect de règles fondamentales d'hygiène mentale de l'enfant qu'en ce qui concerne les implications pédagogiques et didactiques inhérentes à la répartition du temps à consacrer aux différentes activités de l'école primaire.

Je considère qu'il est de mon devoir de faire part à M. JANSEN de ma satisfaction pour le travail préparatoire qu'il a accompli.

c) Formation permanente

Après avoir terminé l'enquête concernant la formation permanente et notamment les préférences du corps enseignant concernant le type de stages et de séminaires de recyclage, le groupe présidé par notre collègue M. FETTER a préparé — il avait d'abord procédé à une étude approfondie du problème — un projet circonstancié que le Comité de réforme soumettra à l'examen du Conseil d'inspection et du Comité pédagogique.

Il est à souhaiter que l'initiative visant à donner au personnel enseignant, et d'une manière plus générale aux Ecoles européennes, des qualifications toujours meilleures soit vraiment mise en œuvre dans les délais prévus par le projet lui-même.

d) Autres initiatives du Comité de réforme

Le groupe chargé de l'éducation musicale et le groupe chargé de l'éducation physique poursuivent leurs travaux, se réservant de présenter des propositions concrètes.

e) Considérations

Grâce au travail acharné de ses différents groupes, le Comité de réforme est en train d'accomplir un travail tout à fait digne d'intérêt.

Toutefois, comme je le soulignerai dans la deuxième partie du présent rapport, on peut redouter qu'une activité aussi méritoire et aussi importante n'atteigne pas les objectifs visés ou n'aboutissent qu'à des résultats partiels si des procédures susceptibles de faciliter une évaluation permanente des différentes phases de la mise en œuvre pratique de la réforme elle-même ne sont pas élaborées.

Sauf erreur, la note 80-D-139 que notre collègue l'Inspecteur FETTER a présentée au Conseil d'inspection les 24 et 25 février 1981 exprime la même crainte.

3. LANGUE MATERNELLE

En décembre 1980, le Conseil supérieur a approuvé le programme de grec et le nouveau programme d'italien, langue maternelle. A propos de ce dernier, je voudrais ajouter que le troisième séminaire destiné à examiner les méthodes d'enseignement propres à favoriser la mise en œuvre pratique du programme lui-même s'est déroulé à Varese-Gazzada, du 6 au 9 avril 1981.

La diligence et le sérieux avec lesquels les enseignants ont travaillé pendant le séminaire (sacrifiant une partie de leurs vacances) laissent bien augurer d'un bon travail en classe.

Le programme d'allemand, langue maternelle, des classes de l'enseignement primaire fait l'objet d'un réexamen.

4. SECONDE LANGUE

Les organes statutaires ont approuvé le programme d'allemand, seconde langue, pour la 2ème année d'enseignement primaire. Ce programme a été élaboré par le groupe de travail dont la compétence est bien connue et que préside notre collègue l'Inspecteur WÖRN. Un manuel illustré d'allemand, seconde langue pour la première année primaire a également été mis au point.

5. MATHEMATIQUE

Je partage les préoccupations de mon collègue Inspecteur, M. BAAYENS, quant aux difficultés qu'éprouvent avec l'enseignement de la mathématique moderne certains enseignants qui n'ont pas suivi de cours de recyclage.

Autre problème sur lequel il sera opportun que se penche le Comité pédagogique : celui de la continuité qu'il y a lieu d'assurer entre les programmes de mathématique du cycle primaire et ceux du cycle secondaire.

6. PROBLEMES DIVERS

Le problème de l'abaissement de l'âge d'admission à l'école maternelle a été examiné. La discussion se poursuivra à la lumière des éléments relatifs aux implications financières liées à une modification éventuelle des dispositions actuelles.

SECONDE PARTIE

La remarque selon laquelle les statuts et le règlement d'un établissement scolaire quelconque ne peuvent pas et ne doivent pas être considérés comme immuables peut sembler superflue.

La société et l'école évoluent sans cesse. Tout en reconnaissant que le respect de certains principes fondamentaux assure une continuité essentielle, l'école ne peut pas, précisément pour s'adapter à une société en pleine mutation du fait d'une accélération historique sans précédent, éviter de remettre en question certains principes pédagogiques de nature générale, ce qui demande une adaptation des structures éducatives, des contenus culturels et des méthodes d'apprentissage.

En ce qui concerne notamment les Ecoles européennes, une évolution des méthodes d'enseignement au sens spécifique est allée de pair avec une expansion importante des établissements. Ces deux facteurs, évolution et expansion, ont rendu nécessaire une succession de propositions de réforme qui n'ont pas encore été entièrement réalisées. De toute manière, on peut affirmer que nous sommes arrivés à la situation de fait actuelle, globalement positive, grâce au zèle admirable avec lequel le corps enseignant a mis en œuvre les prémisses théoriques de la réforme. Toutefois, si nous ne parvenons pas à arrêter des dispositions plus claires et des réglementations plus structurées, les efforts individuels généreux pourraient céder le pas à un manque de confiance quant aux possibilités d'avenir, à un scepticisme croissant et à une diminution de la volonté de collaboration. C'est aussi pour cette raison qu'il conviendrait de procéder à un prudent travail de révision des dispositions actuelles. A cette fin, un examen comparatif rapide de certaines dispositions du Statut, du Règlement général, du Règlement intérieur des Conseils d'inspection et du Statut du personnel pourrait ne pas être superflu.

1. ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS DU DIRECTEUR

Le Statut des Ecoles européennes, au titre II, article 7, énumère dans l'ordre suivant les organes de l'Ecole :

1. le Conseil supérieur,
2. les Conseils d'inspection,
3. le Conseil d'administration,
4. le Directeur."

L'article 23 stipule ensuite que le Directeur "est responsable devant le Conseil supérieur". Cette disposition est confirmée par l'article premier, deuxième alinéa du Règlement général :

- a) "le Directeur dirige l'Ecole conformément au Statut et aux décisions du Conseil supérieur",
- b) "il est responsable devant le Conseil supérieur de son fonctionnement régulier".

Malgré la concordance évidente des dispositions, on ne peut pas ne pas relever entre les articles 7 et 23 du Statut des Ecoles européennes (repris littéralement du Règlement général) une contradiction quant à l'exercice des fonctions. En effet, l'insistance relative aux interventions et aux prérogatives du Conseil supérieur estompe et rend presque superflue la fonction des Conseils d'inspection qui devraient en fait, dans le domaine pédagogique, disposer d'une influence et d'attributions déterminantes. La ratification par le Conseil supérieur de la nomination du Directeur ne peut être considérée

comme une façon de rendre officiel un acte précédent, bien plus important, qui est celui du choix du Directeur (dont sont effectivement responsables les Conseils d'inspection).

J'ajouterai en outre que pour le troisième alinéa de l'article premier du Règlement général, le Directeur "est chargé de l'application des directives des Conseils d'inspection, des programmes, des horaires".

Or, dès l'instant où il incombe à un premier organe de donner des directives à un autre organe, on ne voit pas comment ce dernier ne devrait pas en répondre devant le premier.

Mais ce n'est pas tout. Sur la base des dispositions statutaires (Règlement intérieur des Conseils d'inspection, article 11), au cours des réunions périodiques des Conseils, les Inspecteurs :

- a) "confrontent leurs observations quant au niveau atteint par les études et à la qualité des méthodes d'enseignement" ;
- b) "adressent au Directeur et au corps enseignant les directives spéciales résultant de leurs inspections".

Il s'agit là d'indications précises et spécifiques relatives aux compétences des Inspecteurs inexplicablement oubliées par l'article 23, ce qui a des conséquences non négligeables.

Le Directeur a sans aucun doute des fonctions d'une importance tout à fait primordiale que personne n'entend restreindre ou nier ; dans cette optique, il serait donc absurde qu'il doive répondre de ses actes au seul Conseil supérieur, dévaluant ainsi les directives et suggestions des Conseils d'inspection qui sont à leur tour tenus de s'acquitter des fonctions spécifiques qui leur sont confiées.

Malheureusement, les insuffisances des règlements laissent dans certains cas au Directeur une telle marge de manœuvre vis-à-vis de l'inspection que l'on est amené à se demander si les visites des Inspecteurs ne sont pas quasi inutiles et si les Conseils d'inspection ne sont pas ramenés à un rôle purement consultatif, avec mission de contribuer à la préparation des réunions du Conseil supérieur. Par contre, les Directeurs semblent pratiquement autonomes, contrairement aux dispositions évoquées ci-dessus. Il est donc souhaitable de compléter les dispositions relatives aux rapports entre les Directeurs et les Conseils d'inspection.

2. COMPETENCES DU DIRECTEUR ADJOINT

Le problème des rapports entre le Directeur et son Directeur-Adjoint est par certains aspects comparable à celui des rapports entre le Conseil d'inspection et le Directeur lui-même.

Etant donné ses qualifications spécifiques, il peut être nécessaire ou utile pour un Directeur de disposer d'un collaborateur direct, disposant de certaines compétences pédagogiques au niveau des exigences de l'école primaire. Il a donc été prévu, tant par le Règlement intérieur des Ecoles européennes que par le Statut du personnel qu'il y aurait un Adjoint du Directeur.

Le Conseil d'inspection a déjà discuté de ce problème particulier afin de définir les fonctions effectives de l'Adjoint qui ne devraient pas être considérées — étant donné les critères de sélection retenus pour sa nomination — comme limitées aux tâches administratives et purement disciplinaires. De fait, cette interprétation limitative des fonctions de l'Adjoint du Directeur est rare

mais il existe des cas qui montrent qu'il est nécessaire de déterminer en termes plus précis les rapports entre le Directeur et son Adjoint, comme les rapports entre l'Inspecteur et le Directeur.

Dans le cas contraire, de même que la fonction de l'Inspecteur pourrait être ramenée à une pseudo fonction d'inspection, la création de postes d'Adjoints pourrait avoir pour seul résultat un accroissement peu productif des charges financières.

* * *

La situation que je viens d'exposer devrait donc être modifiée. Il conviendrait donc de définir plus clairement le rôle de l'Inspecteur et de l'Adjoint du Directeur et la nature de leurs rapports avec le Directeur dans son rôle central, les objectifs restant les mêmes, vus sous des angles différents. L'Inspecteur, le Directeur et l'Adjoint du Directeur pourraient constituer avec le Conseil supérieur une équipe culturelle, éducative et administrative bien structurée au sein de laquelle l'unité d'action naîtrait précisément de la diversité et des liens existant d'un organe à l'autre.

Comme notre collègue l'Inspecteur M. FETTER l'a rappelé le 30 avril 1981 au cours de la réunion restreinte du Conseil d'inspection, cette clarification est d'autant plus nécessaire que les Ecoles européennes font l'objet d'un important travail de réforme, ce qui demande une harmonisation continue entre la théorie et la pratique et donc entre des organes aux fonctions différentes. C'est seulement en permettant aux Inspecteurs (ce sont-là les recommandations de notre collègue M. FETTER) de disposer d'informations ponctuelles sur les degrés de développement de la réforme, que l'on évitera au Conseil d'inspection d'en rester à une vision abstraite de cette réforme qu'il ne perçoit que globalement ; en même temps, ceux qui se trouveront au contact direct de la réalité d'une école en voie de rénovation pourront — agissant en rapport étroit avec ceux qui ont une vue plus claire des perspectives et des objectifs généraux — trouver des moyens d'éviter d'en venir à des innovations empiriques ou désordonnées.

Ce qui précède devrait permettre de conclure à l'utilité des visites d'Ecoles par de petits groupes d'Inspecteurs qui échangeraient entre eux les observations à transmettre ensuite au Conseil, de même qu'à la nécessité de rapports périodiques que les Directeurs devraient préparer pour les Inspecteurs sur les phases de mise en œuvre de la réforme.

Les Directeurs, à leur tour, devraient fonder leur rapport sur un examen approfondi des indications que les Adjoints sont en mesure de leur fournir sur la base des visites qu'ils effectuent eux-mêmes dans les classes, visites qui, sans se substituer à celles des Directeurs, doivent permettre de suivre la bonne marche de l'enseignement. Cette fonction précise à confier aux Adjoints permettrait aux Directeurs de s'acquitter plus facilement de leurs charges administratives lourdes et nombreuses ; par ailleurs, cette coordination des rapports contribuerait à rendre moins nécessaire la nomination, souvent réclamée, d'Inspecteurs à temps plein pour les Ecoles européennes.

Cela souligne de toute manière la nécessité de mieux utiliser les Adjoints des Directeurs nommés, comme chacun sait, en fonction de leur expérience pédagogique et de leur compétence professionnelle.

3. MATERIEL DIDACTIQUE ET D'EXPERIMENTATION

La lecture des "budgets", même pour quelqu'un qui n'est pas expert en matière financière et en comptabilité, offre des motifs de réflexion pour ce qui est des dépenses qui peuvent avoir une incidence sur le bon déroulement de l'enseignement dans les Ecoles.

On peut par exemple relever qu'en 1982 (chapitre III - article 303) une somme de 1.954.070 FB a été affectée au matériel didactique et d'expérimentation, pour les écoles maternelles et primaires (soit environ 375 FB par élève).

Cette somme globale paraît dérisoire si on la compare à celle qui a été affectée dans le budget au chapitre II - article 212 (dépenses téléphoniques, postales, etc...) et qui est de 3.462.000 FB ; il s'agit donc là d'une dépense supérieure de 77 % à celle qui a été consacrée aux achats de matériel didactique pour les 5.204 élèves des écoles maternelles et primaires !

Or, on sait que pour l'article 303 du budget, les dépenses ont été calculées sur la base forfaitaire de 7.432 FB par section de l'école maternelle et de 5.144 FB par classe primaire. Il n'empêche que l'on peut en conclure qu'une organisation scolaire qui entend affirmer son identité propre tant sur le plan pédagogique que didactique et qui, par ses caractéristiques (et aussi par ses coûts : il suffit de penser que la dépense annuelle moyenne par élève est de 185.839 FB) se différencie de toutes les institutions scolaires nationales, doit pouvoir inscrire à son budget — et donc utiliser — des sommes plus importantes pour leur matériel didactique et d'expérimentation.

4. AFFECTATION DES CLASSES

Elle relève de la compétence de celui qui dirige l'Ecole. Toutefois, étant donné que cette affectation, pour des motifs facilement compréhensibles, peut avoir et a effectivement des répercussions sur le bon déroulement de l'enseignement, il serait souhaitable que le Directeur accorde l'attention qu'il convient non seulement aux souhaits des enseignants mais encore aux indications et suggestions que les Inspecteurs ont la possibilité de leur fournir à la suite des réunions ad hoc qu'ils ont avec les enseignants.

En d'autres termes, les interventions des Inspecteurs, même dans ce domaine, ne devraient pas être interprétées comme des interférences illégitimes dans la sphère de compétence des Directeurs mais au contraire comme une contribution pratique à l'instauration de rapports de collaboration concrète en vue d'un fonctionnement toujours meilleur des Ecoles européennes.

5. ENSEIGNEMENT DE LA DEUXIEME LANGUE

Sans vouloir aborder la question de la linguistique moderne — et tout en sachant que la thèse selon laquelle il est opportun d'entreprendre très tôt l'étude d'une seconde langue a de nombreux partisans — il ne me semble pas inutile de me pencher sur ce point spécifique.

Les "périodes" consacrées à la deuxième langue dans les classes de première et de deuxième sont au nombre de 5, de 30 minutes chacune, soit un total, par classe de 2 h 30 minutes par semaine.

Il ne serait pas mauvais de réexaminer la proposition formulée en son temps qui visait à réduire, dans les deux premières classes, le nombre de ces périodes, au bénéfice de la langue maternelle. Il s'agit là d'une solution de compromis qui, sans rien enlever à l'une des caractéristiques principales de l'Ecole européenne (à savoir l'étude précoce d'une deuxième langue) permettrait au contraire de consolider plus facilement les structures de base de la langue maternelle.

Par ailleurs, c'est dans ce sens que se sont orientés la majorité des membres du groupe de travail "horaires harmonisés" qui travaillent au sein du Comité de réforme.

Tout le monde verra dans une solution de ce genre un pas vers une réduction graduelle et sensible du nombre d'élèves pour lesquels des techniques spéciales de récupération deviennent souvent nécessaires, entraînant une augmentation des charges financières.

6. COMITES PEDAGOGIQUES

Il y a lieu de considérer que les Comités pédagogiques, qui ne sont pas mentionnés parmi les organes statutaires, ont été institués parce que leur utilité a été reconnue en vue du bon fonctionnement des Ecoles européennes.

Les Comités ont justement pris au cours de ces dernières années, une importance considérable, du moins en ce qui concerne les matières examinées.

En effet, le niveau des interventions des représentants du personnel et de l'association des parents tend à démontrer que les Comités pédagogiques constituent l'indispensable structure d'une organisation scolaire moderne comme celle des Ecoles européennes ; il s'agit d'une structure qui se révèle précieuse par sa collaboration avec les Conseils d'inspection et par la contribution qu'elle apporte à la mise en œuvre correcte de la réforme.

Je ne vois pas comment la participation des représentants du personnel et des parents doit être ramenée à un rôle purement consultatif quand leurs représentants participent directement ou indirectement au bon fonctionnement de l'Ecole.

S'il est vrai, comme c'est le cas, que les Comités pédagogiques, dans leur ensemble, ont vu reconnaître leur rôle dans l'évolution des Ecoles européennes, il serait souhaitable que leurs différentes composantes aient le droit d'exprimer par vote leur accord ou leur désaccord sur les questions à l'ordre du jour.

Il serait peut-être opportun de réfléchir à la possibilité de mettre en œuvre des procédures propres à remédier aux contradictions de la situation actuelle.

CONCLUSION

Malheureusement, au cours de l'année qui a coïncidé avec ma présidence, différentes circonstances m'ont empêché de réaliser un programme complet de visites des Ecoles.

Je chercherai à y remédier en 1981-82, car je pense que les visites, surtout si elles peuvent se dérouler dans le climat et dans les formes que j'ai mentionnés, constituent un stimulant utile et perpétuel pour tous ceux qui entendent améliorer sans cesse la qualité de leur travail et prendre leurs responsabilités.

En formulant mes vœux les plus fervents pour que mon collègue Monsieur WIRTH, puisse s'acquitter au mieux de sa tâche, je tiens à renouveler à tous mes remerciements les plus sincères pour la collaboration qu'ils m'ont apportée.

R. AIMO

Correspondants locaux

Le Comité de rédaction du Bulletin pédagogique considère qu'il est important que dans les Ecoles européennes il y ait un correspondant local pour chacun des cycles d'enseignement. En effet, le rôle de ces correspondants consiste à susciter la rédaction d'articles sur la vie scolaire en général et sur les activités qui se déroulent au sein de chaque Ecole.

Or les correspondants locaux pour le cycle primaire des Ecoles de LUXEMBOURG et de BRUXELLES I ont quitté les Ecoles européennes et pour le cycle primaire de l'Ecole de MUNICH il n'y a jamais eu de correspondant.

Le Comité de rédaction invite les instituteurs volontaires pour remplir cette tâche dans ces trois Ecoles à communiquer leur nom à leur Directeur.

Personalia

EUROPEAN SCHOOL AT CULHAM

NEW STAFF

— Signor Siro URBANI from Rovereto (TN) has come to us from the "Scuola Elementare di Calliano".

Erratum

Dans le Bulletin pédagogique n° 76 paru en décembre 1981, sous la rubrique "Personalia", page 74, il y a lieu de lire :

Ecole européenne de Luxembourg
au lieu de Ecole européenne de Karlsruhe.

Redaktionskomité - Redaktionsausschuss
Επιτροπή Συντάξεως
Editorial Committee - Comité de Rédaction
Comitato de Redazione - Redaktiecomité

M. BROWN :	Teacher at the European School Brussels II.
M. HART :	Headmaster of the European School Luxembourg.
M. HEUMANN :	Adjoint du Représentant du Conseil supérieur - rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles.
M. MAGHIELS :	gewezen Directeur van de Europese School te Karlsruhe.
M. MITTLER	Stellvertreter des Direktors für die Grundschule an der Europäischen Schule Brüssel II
M. MORO :	Insegnante alla Scuola Europea di Bruxelles I.
M. PINCK :	Assistant principal du Représentant du Conseil supérieur - rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles.
M. VILLE :	Adjoint du Directeur pour le cycle secondaire de l'Ecole européenne de Luxembourg.
M. VOSS :	ehem. Direktor der Europäischen Schule Luxemburg.

Lokale korrespondenter - Ortskorrespondenten
Τοπικός Ανταποκριτής
Local Correspondents - Correspondants locaux
Corrispondenti locali - Plaatselijke correspondenten

LUXEMBOURG :	M. G. LAMMENS
BRUXELLES/BRUSSEL I :	M. P. BURE
MOL :	M. P. PURBRICK et M. W. VOGEELEER
VARESE :	M. Fr. DUVERNOY et Mme CASTORO in MAURO
KARLSRUHE :	M. GERAUELLE et M. D. ISEL
BERGEN :	M. GOBERT et M. M.T.P. van BUIJTENEN
BRUXELLES/BRUSSEL II :	Mr D. BROWN et Mr L. Mac ARDLE
MÜNCHEN :	M. M. COOK
CULHAM :	Mr. C. DODDS et Mej. Fr. ZOETHOUT

Ansaret for artiklerne er udelukkende forfatternes.

Für die unterschriebenen Artikel sind deren Autoren verantwortlich.

Ο συγγραφέας φέρει την εϋθύνη τής υπογραφής του

Responsibility for articles is taken solely by their authors.

Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Gli autori assumono la piena responsabilità dei propri articoli.

De gesigioneerde artikelen verschijnen onder verantwoordelijkheid van de auteur.